

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union-Discipline- Travail
CENTRE IVOIRIEN DE RECHERCHES
ECONOMIQUES ET SOCIALES



Analyse de la durabilité des accords de paix en Afrique de l'Ouest

Dossier du CRDI, N° 107506-001

Coordination

Dr. DIARRA Ibrahim
Directeur du CIRES

Equipes de recherche

COTE D'IVOIRE

Mamadou GBONGUE
Abdoulaye KOUMA

SIERRA LEONE

Dr. Ibrahim Bangura
Dr. Henry Mbawa
Mr Cyril Jalloh

LIBERIA

Prof. T. Debey Sayndee
Dr. Anthony Hena
Felezu Swaray

RAPPORT DE RECHERCHE

Abidjan, Décembre 2015

Ce document a été produit avec l'appui financier et technique du CRDI

REMERCIEMENTS

Cette recherche a été rendue possible grâce au soutien financier et technique du Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI) du CANADA. La Direction du Centre Ivoirien de Recherches Économiques et Sociales (CIRES) voudrait remercier le CRDI pour l'opportunité qu'il offre aux centres de recherches des pays du sud à promouvoir des recherches dans des domaines peu couverts tels que le règlement des conflits et les accords de paix.

Le CIRES félicite toute la Direction du CRDI et particulièrement le programme Gouvernance et Justice pour la confiance placée en lui. L'équipe du projet remercie particulièrement Ramata Molo Thioune pour toute l'assistance technique et la rigueur qui a permis de conduire cette recherche à son terme ainsi que Mme Christine Kupeka pour l'appui technique sur les questions financières.

La direction du CIRES ne saurait terminer ces remerciements sans adresser ses infinies reconnaissances aux équipes de recherche du Libéria et de Sierra Léone qui malgré les conditions difficiles de la réalisation de cette recherche, ont maintenu le contact et ont continué à s'impliquer à sa finalisation. Il nous plaît de remercier particulièrement Prof. Sanday DEBEY et son équipe, Dr. Ibrahim Bangura et ses collègues de Sierra Léone. Malgré quelques incompréhensions dans la conduite de l'étude par nos collègues de Sierra Léone, à la fin, les résultats majeurs qui sont compilés dans ce rapport sont le fruit des efforts partagés des uns et des autres.

A nos collègues GBONGUE Mamadou et KOUMA Abdoulaye, je voudrais leur témoigner toute la reconnaissance de la direction du CIRES pour avoir non seulement sût monter le projet de recherche mais également l'exécuter dans des conditions difficiles. Félicitations à eux.

LISTE DES ACCRONYMES

CDVR	Commission Dialogue Vérité Réconciliation
CEDEAO	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
DDR	Désarmement Démobilisation et Réinsertion
DFID	Department For International Development
ECOMOG	ECOWAS Monitoring Group
LRA	L'Armée de Résistance du Seigneur
MAPP	Method for Impact Assessement Programs and Projects
MARP	Méthode Active de Recherches Participatives
MINUL	Mission des Nations Unies au Libéria
ONG	Organisation des Nations Unies
RDC	République Démocratique du Congo
RUF	Revolutionary United Front

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	2
LISTE DES ACCRONYMES	3
LISTE DES TABLEAUX	5
LISTE DES GRAPHIQUES	6
RESUME EXECUTIF	7
I. PROBLEME RECHERCHE.....	11
II. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE.....	13
III. APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	13
3.1. <i>Cadre théorique</i> :	13
3.2. <i>Méthode d'analyse</i>	15
3.2.1. <i>Courbe de la durabilité des accords</i> :.....	16
3.2.2. <i>Matrice des tendances des indicateurs de durabilité des accords</i>	17
3.2.3. <i>Matrice d'influence</i> :	17
3.3. <i>Sources des données</i>	18
3.3.1. <i>Enquête ménage</i>	18
3.3.2. <i>Conduite des Focus groups</i>	18
IV. CONSTATATIONS DE LA RECHERCHE	19
4.1. <i>Revue de la littérature</i>	19
4.1.1. <i>Discussion théorique</i>	19
4.1.2. <i>Accords de paix en Côte d'Ivoire, en Sierra Léone et au Libéria : similitudes et divergences</i>	23
4.2. <i>Principaux résultats des analyses des données collectées</i>	28
4.2.1. <i>Résultats d'analyse des données d'enquête ménage</i>	28
4.2.1.1. <i>Facteurs de durabilité des accords de paix</i>	29
4.2.1.2. <i>Facteurs de durabilité des accords de paix selon les ménages enquêtés</i>	30
4.2.2. <i>Analyse des données Focus groups</i>	35
4.2.2.1. <i>Courbe de durabilité des accords de paix de Côte d'Ivoire</i>	35
4.2.2.2. <i>Durabilité des accords de paix et degré d'inclusion en Côte d'Ivoire</i>	37
4.2.2.3. <i>Pratiques endogènes en matière de gestion des conflits et durabilité des accords de paix en Côte d'Ivoire</i>	39
4.2.2.4. <i>Courbe de durabilité des accords de paix en Sierra Léone</i>	41
4.2.2.5. <i>Durabilité des accords de paix et degré d'inclusion en Sierra Léone</i>	42
4.2.2.3. <i>Pratiques endogènes en matière de gestion des conflits et durabilité des accords de paix en Sierra Léone</i>	42
V. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS, LIMITES ET PERSPECTIVES	44
5.1. <i>Principales recommandations</i>	44
5.2. <i>Principales limites de l'étude</i>	46
5.3. <i>Perspectives de l'étude</i>	47
CONCLUSION	47
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	48

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Principaux indicateurs et les variables de la durabilité des accords de paix	16
Tableau 2 : Matrice d'analyse des Tendances	17
Tableau 3: Matrice d'influence	18
Tableau 4 : Inclusion et exclusion des négociations d'accords de paix : principales motivations	22
Tableau 5 : Capacité de résilience de l'accord de paix selon le cycle de vie de l'accord	23
Tableau 6: Principaux accords de paix dans le règlement des conflits Ivoiriens, Sierra Léonais et Libériens.	25
Tableau 7 : Test de Pearson de corrélation entre variables macro-économiques et durée des accords de paix au Libéria, en Côte d'Ivoire et en Sierra Léone	31
Tableau 8: Perception (en %) des ménages sur la situation de la corruption en Côte d'Ivoire, au Libéria et la Sierra Léone durant les périodes de signature des accords de paix.	32
Tableau 9 : Perception (en %) des ménages sur les principaux facteurs explicatifs de la situation de la corruption.	33
Tableau 10: Perception (en%) des ménages sur la situation politique en Côte d'Ivoire, au Libéria et en Sierra Léone	33
Tableau 11 : Perception (en%) sur la situation sécuritaire en Côte d'Ivoire, au Libéria et en Sierra Léone	34
Tableau 12 : Matrice d'analyse des tendances	37
Tableau 13 : Matrice d'influence des activités de consolidation de la paix sur les indicateurs de durabilité.	39
Tableau 14 : Matrice d'analyse des tendances	42
Tableau 15 : Matrice d'influence des activités de consolidation de la paix sur les indicateurs de durabilité.	43

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution de la durée des différents accords de paix du Libéria,..... 28
de la Côte d'Ivoire et de la Sierra Léone. 28

Graphique 2 : Répartition des catégories de revenu des personnes interviewées..... 29

**Graphique 3: Distribution comparée des enquêtés selon les catégories socio-
professionnelles 30**

**Graphique 4 : Perception de la corruption par les ménages selon des repères
historiques en Sierra Léone et en Côte d'Ivoire..... 32**

**Graphique 5 : Perception (en %) sur la situation politique actuelle en Côte d'Ivoire
selon l'âge et les groupes ethniques 34**

Graphique 6 : Facteurs de ruptures des accords de paix selon les ménages..... 35

Graphique 7 : Courbe de durée des accords de paix de la Côte d'Ivoire..... 35

Graphique 8 : Déterminants des d'accords de paix durable en Côte d'Ivoire 40

Graphique 9 : Courbe de durabilité des accords de paix en Sierra Léone 41

Graphique 10 : Déterminants des accords de paix durable en 44
Sierra Léone..... 44

RESUME EXECUTIF

L'observation actuelle du cycle de violence dans lesquels se sont installés plusieurs pays africains, alors que des accords de paix ont été conclus aux forceps, nécessite de jeter un regard profond sur la portée réelle de ceux-ci. De plus en plus d'accords sont conclus selon un modèle assez classique : pression de la communauté internationale, nomination d'un facilitateur, conclave de belligérants directs, etc. Ce modèle permet certes d'arracher un accord, mais présente des limites : son caractère non inclusif et non déterministe. Non inclusif parce qu'il reste l'affaire des seuls belligérants avec l'assistance d'un facilitateur, n'a quasiment pas un caractère endogène et; non déterministe parce qu'il ne découle pas d'une approche d'analyse de causalité. En outre, la durée de vie moyenne des accords de paix ne dépasse guère 5 ans sans qu'ils ne soient rompus. Les travaux de Xavier (2008)¹ montrent l'inefficacité du rôle de l'ONU dans l'imposition de la paix en Côte d'Ivoire. Selon l'auteur, la situation de paix actuelle, certes fragile, a été obtenue non pas grâce à la présence de l'ONU mais, par la volonté des forces en présence d'aller à la paix. Ces résultats indiquent l'importance d'une démarche endogène dans la négociation des accords de paix.

La gestion des accords de paix est tout un agenda de réflexion qui mérite que l'on s'arrête sur les principaux facteurs de durabilité de ces accords à travers les expériences récentes de pays tels que la Côte d'Ivoire, la Sierra Léone et Libéria. Vu le caractère très éphémère des différents accords de paix signés lors des conflits militaro-politiques qu'ont connu ces pays, des interrogations fortes se posent :

- (i) Quel est le lien entre les facteurs de la durabilité des règlements/arrangements politiques des conflits et la prise en compte du degré d'inclusion;
- (ii) Quels sont les déterminants de la durabilité des accords de paix?
- (iii) Quel est le seuil de rupture et les paramètres de la capacité de résilience des accords de paix ?
- (iv) Quelles approches bâtir pour des accords de paix durables ?

Ces questions constituent la trame de fond des réflexions conduites dans la présente note de recherche. Elle illustre les principaux résultats des données d'enquête ménage et des focus groups réalisés en Côte d'Ivoire et en Sierra Léone. Les enquêtes ont été réalisées auprès de 500 ménages en Côte d'Ivoire, en Sierra Léone et auprès de 300 ménages au Libéria, tirés de façon aléatoire. Les enquêtes ont couvert l'ensemble des aires socio-ethniques des deux pays.

Les focus groups ont été réalisés auprès d'acteurs institutionnels (Assemblée nationale, organisation des chefs traditionnels et religieux, les organes de presse), la Société Civile, les acteurs politiques, les organisations féminines et de jeunes.

1. Lien entre les facteurs de la durabilité des accords de paix et la prise en compte du degré d'inclusion

Selon la littérature, le degré d'inclusion est l'un des facteurs clés de la durabilité

¹ Xavier Z. (2008). Côte d'Ivoire : la paix malgré l'ONU? Les rapports du GRIP (Groupe de Recherche et d'Information

des accords de paix. Elle met en exergue une distinction entre l'inclusion et l'exclusion d'une part, et les motivations de l'exclusion dans les négociations d'accords de paix, d'autre part.

Ce constat de la littérature est conforme aux résultats d'analyse des données d'enquête ménage réalisées en Côte d'Ivoire et en Sierra Léone. Elle montre certes que le degré d'inclusion est un facteur de la durabilité des accords de paix à côté des questions de mal gouvernance, de niveau d'insécurité et de tension politique. Mais, l'inclusion à elle seule n'explique pas la durabilité des accords de paix et vis-vers-ça.

Le niveau de bonne gouvernance ou non est apprécié au niveau des ménages, par le niveau de corruption. Durant les longues périodes de crises militaro-politiques où les différents accords de paix analysés dans cette étude ont été signés, le niveau de corruption a été très élevé. C'est un résultat très pertinent qui montre qu'un pays en conflit engagé dans un processus de paix, n'aboutira à un accord durable qu'à condition que l'environnement de négociation desdits accords ne soit pas trop marqué par un climat de corruption trop généralisé et de suspicions d'abus d'autorité ainsi que de favoritisme.

Quant à la situation politique, les résultats des analyses montrent que plus la tension politique entre les acteurs chargés de l'animation de la vie politique du pays est élevée moins il est possible d'obtenir une stabilité des accords signés. A ce jour, que ce soit en Côte d'Ivoire ou en Sierra Léone, la perception des personnes de la tranche d'âge de 20 à 40 ans et celles issues des ethnies non liées au régime au pouvoir, considèrent la situation politique de leur pays mauvaise. Cette

situation rend alors vulnérable la solidité d'un accord de paix dont l'un des piliers premiers est d'abord, la stabilité politique.

Le climat généralisé d'insécurité dans un pays qui sort d'un conflit militaro-politique, constitue également le terreau facile pour la rupture des accords de paix. L'analyse des données, montre qu'en Côte d'Ivoire et en Sierra Léone, l'insécurité généralisée a été une menace sérieuse aux accords de paix signés entre les belligérants. Pour les ménages interviewés, plus la situation sécuritaire est mauvaise, plus il est difficile d'obtenir un consensus autour d'un projet de paix durable. L'exemple des deux pays montre que les derniers accords de paix signés ont été durables car, un cadre de sécurité existait.

Sur la base des analyses ci-dessus, on note qu'il n'y a pas de lien systématique entre les facteurs de durabilité des accords de paix et le degré d'inclusion de ceux-ci. Pour les ménages, il va de soi que le degré d'inclusion d'accords de paix n'est possible que dans un environnement favorable : bonne gouvernance, tension politique et niveau d'insécurité faible. Le degré d'inclusion des différentes composantes du corpus social dans les négociations et la gestion des accords de paix signés, demeure faible en raison de la forte dépendance du contenu des accords aux seules exigences politiques. Alors que la prise en compte des aspirations sociales et économiques est tout aussi primordiale.

2. Déterminants de la durabilité des accords de paix

Les facteurs clés de rupture des accords de paix similaires dans les deux pays sont entre autres :

- La trahison des parties signataires ;
- La méfiance des belligérants ;
- L'influence des forces extérieures.

Les participants aux différents focus définissent un certain nombre de facteurs communs à la durée des accords de paix à savoir :

- l'implication des communautés nationales dans toutes les négociations d'accords de paix ; qu'il s'agisse de cessez-le-feu ou d'accords politiques. Lors des différents accords de paix signés en Côte d'Ivoire, la communauté nationale, de façon spécifique, la société civile, les leaders d'opinion, les organisations professionnelles, les communautés ethniques et les masses médias, n'ont été associés que très partiellement;

- la prise en compte des aspirations du peuple. En générale, les accords de paix signés ne sont que l'émanation des aspirations des hommes politiques. Dans ces accords, l'essentiel pour les belligérants, c'est de parvenir à un partage du pouvoir politique. Or, le conflit en Côte d'Ivoire a un fort relent civil selon les données de la littérature. Il existe bel et bien, une fracture ethnique entre le nord savanicole à majorité musulmane et le sud forestier chrétien. La face émergente de cette fracture n'est autre que la forte dissension entre les partis politiques ;

- les périodes pré et post-électorales. Le constat, est la récurrence des conflits pendant ces périodes. Il en est de même de la caducité et de la fragilité des accords signés. Les acteurs politiques signataires des accords de paix, considèrent l'exercice du pouvoir politique comme une fin en soi, un investissement en capital financier dont

le bénéficiaire doit en retour attendre des dividendes.

De même, l'improvisation et la précipitation dans la signature des accords de paix, les positions stratégiques des belligérants sur le front et la non clarté des textes des accords signés et le cadre non approprié des négociations, sont pour les ménages et les groupes sociaux interrogés, d'autres facteurs pertinent qui expliquent la non durabilité des accords de paix.

3. Pratiques endogènes en matière de gestion des conflits et durabilité des accords de paix.

En ce qui concerne les indicateurs de durabilité des accords de paix, la prise en compte des aspirations sociales et économiques, l'existence d'un cadre de négociation, la parfaite connaissance de la nature des problèmes et l'implication des nationaux dans les équipes de négociations d'accords de paix, constituent les plus influencés par les activités identifiées ou réalisées dans les communautés nationales étudiées en Côte d'Ivoire et en Sierra Léone. La capacité à négocier et l'implication des femmes dans les accords de paix, sont faiblement influencées.

En Côte d'Ivoire :

1. Prise en compte des aspirations sociales et économiques : le forum de réconciliation national, le conclave de Linas-Marcoussis, les activités de la Commission Dialogue Vérité et Réconciliation (CDVR), le forum des confessions religieuses et l'organisation des rois et chefs traditionnels, ont influencé significativement la prise en compte des aspirations sociales et économiques dans les négociations d'accords de paix. Ce sont des activités, essentiellement, initiées et

animées par la communauté nationale, à l'exception du conclave de Linas-Marcoussis.

2. Existence d'un cadre de négociation : Toutes les activités menées dans le cadre de la recherche de la paix influencent l'existence d'un cadre de négociation. Ce résultat montre que ces activités créent un climat favorable au dialogue politique, social et économique ; ce qui devrait en principe aboutir à des accords durables, une fois signés.

3. Parfaite connaissance de la nature des problèmes : Les activités conduites par la CDVR, le forum des confessions religieuses et de l'association des rois et chefs traditionnels de Côte d'Ivoire ont une influence sur cet indicateur. En effet, la méthode opératoire utilisée par ces institutions, basée sur une démarche d'écoute de l'ensemble des composantes de la société, permet de mieux cerner les problèmes réels liés au conflit.

4. Nationaux impliqués dans les équipes de négociation : Les activités initiées, animées et conduites de façon endogène ont un effet significatif sur l'implication des communautés dans les négociations. Elles contribuent à une meilleure appropriation des résolutions des négociations et donc à assurer un caractère durable.

Les activités susceptibles d'influencer significativement les principaux indicateurs de durabilité des accords de paix concernent, le forum de réconciliation nationale et les activités de l'association des rois et chefs traditionnels de Côte d'Ivoire. Ces deux activités mettent en exergue, à la fois,

l'implication de l'ensemble des composantes de la société et la prise en compte des us et pratiques traditionnelles locales dans le règlement des conflits.

En Sierra Léone :

Dans la recherche de la paix, des acteurs locaux jouant un rôle crucial au sein des communautés et usant de méthodes tirées de pratiques endogènes de gestion de conflits, ont été impliqués dans la recherche de la paix. Les activités du Conseil Inter-religieux, des Organisations de la Société Civile et des Groupes de Femmes peuvent être évoquées à cet effet. Les Conférences « Bintumani » et les grands rassemblements en faveur de la paix, ont été des moments forts de réconciliation, d'apaisement des cœurs et de pardon. Ces activités ont permis aux belligérants d'exprimer leurs griefs et de proposer des actions en faveur d'une paix durable en Sierra Léone.

Au Libéria :

Les organisations féminines et les agences des Nations Unies ont joué un rôle essentiel dans la stabilisation des accords de paix contrairement à la Côte d'Ivoire et la Sierra Léone. Les organisations féminines ont contribué à assister les enfants soldats et les femmes victimes de viol. Les agences onusiennes ont contribué à asseoir une base d'administration publique et maintenir un minimum d'Etat. La particularité du non stabilité des accords de paix du conflit libérien est liée au contexte sociologique du pays et à son histoire.

I. PROBLEME RECHERCHE

Les conflits sociopolitiques ont fait l'objet de nombreuses études à la fois sur leurs déterminants, leurs origines et leurs incidences au plan économique, social, culturel et environnemental. Les travaux effectués par Collier (2000)²; Kaldor (1999)³, Collier and al. (2006)⁴, Doyle and Sambanis (2006)⁵, apportent, à travers une démarche analytique et statistique, des éléments de compréhension de la résurgence, de l'aggravation et de la complexité des conflits civils ou militaro-politiques. Les conclusions de ces travaux ont permis de définir des cadres d'intervention au plan mondial pour la gestion des conflits armés.

Les systèmes mondiaux conçus au XXe siècle étaient destinés à résoudre les tensions entre États et les cas isolés de conflit civil. Les guerres, qu'elles soient interétatiques ou civiles, suivent une logique et une séquence données et opposent des belligérants connus — États souverains ou mouvements rebelles bien définis. Si un conflit s'envenime et que de véritables hostilités éclatent, celles-ci finissent par trouver un terme (dans la victoire d'un camp sur l'autre ou un règlement négocié); vient ensuite une période «post-conflit» de courte durée qui aboutit au rétablissement de la paix (Banque mondiale, 2011)⁶. Selon la Banque Mondiale (op.cit), le système mondial repose essentiellement sur ce modèle qui attribue aux différents acteurs nationaux et internationaux un rôle clairement défini: promouvoir le développement en œuvrant pour la prospérité et en renforçant les capacités de l'État-nation (mais en restant à l'écart durant la phase d'hostilités); privilégier la voie diplomatique, en assurant une fonction de prévention ou de médiation dans le cas de conflits entre États, ou entre le pouvoir central et les mouvements rebelles dans le cas d'un conflit national; assurer le maintien de la paix durant la période qui suit le conflit ; et apporter une aide humanitaire.

Si, les menaces de guerre civile et de conflits interétatiques ont, certes, diminué sur ces 25 dernières années, les violences et les conflits n'ont pour autant pas disparus. Entre 1997 et 2002, environ la moitié des conflits armés mondiaux ont eu lieu en Afrique (Banque Africaine de Développement, 2008). Entre 1990 et 2005, 23 pays africains ont connu des conflits violents. Parmi ces pays y figurent les trois pays de cette étude à savoir : la Côte d'Ivoire, le Libéria et la Sierra Leone. Ces pays ont connu dans un passé récent, des cycles répétés de violence, de gouvernance faible et d'instabilité. Ils ont, en outre, un certain nombre de caractéristiques communes. En premier lieu, ce sont des pays qui avaient déjà connu un conflit civil au cours des 30 dernières années, à l'exception de la Côte d'Ivoire. En second lieu, ils connaissent des nouvelles formes de conflit et de violence qui mettent en péril le développement. En effet, alors que ces pays ont réussi à négocier des accords politiques ou des accords de paix après des conflits politiques, ils sont, aujourd'hui, confrontés à des niveaux élevés de violences criminelles qui entravent leur développement. En troisième lieu, les accords de paix signés sont très instables dans leur durée. Selon la Banque Mondiale (2011), le jeu des acteurs au conflit et les conditions dans lesquelles ces

² Collier P. (2000). "Rebellion as a Quasi- Criminal Activity" The Journal of Conflict Resolution 44 (6): 839-853

³ Kaldor, M. (1999), "New and Old wars »,

⁴ Collier, P., A. Hoeffler and M. S'derbom, 2004. On the Duration of Civil War, Journal of Peace Research.

⁵ Sambanis, N. and M. W. Doyle (2006) Short-Term and Long-Term Effects of United Nations Peace Operations, mimeo.

⁶ Banque Mondiale (2011). Rapport sur le développement dans le monde : conflits, sécurité et développement. Abrégé, Washington, DC.

accords sont conclus, expliquent cette situation. Certains mouvements politiques tirent leur financement d'activités criminelles, comme c'est le cas en Sierra Leone et au Libéria. Des bandes criminelles organisées contribuent aux violences politiques en période électorale, comme en Côte d'Ivoire.

L'observation actuelle du cycle de violence dans lesquels se sont installés ces pays, alors que des accords de paix ont été conclus aux forceps, nécessite de jeter un regard profond sur la portée réelle de ceux-ci. De plus en plus d'accords sont conclus selon un modèle assez classique : pression de la communauté internationale, nomination d'un facilitateur, conclave de belligérants directs, etc. Ce modèle permet certes d'arracher un accord, mais présente des limites : son caractère non inclusif et non déterministe. Non inclusif parce qu'il reste l'affaire des seuls belligérants avec l'assistance d'un facilitateur, n'a quasiment pas un caractère endogène et; non déterministe parce qu'il ne découle pas d'une approche d'analyse de causalité. En outre, la durée de vie moyenne des accords de paix ne dépasse guère 5 ans sans qu'ils ne soient rompus. Les travaux de Xavier (2008)⁷ montrent l'inefficacité du rôle de l'ONU dans l'imposition de la paix en Côte d'Ivoire. Selon l'auteur, la situation de paix actuelle, certes fragile, a été obtenue non pas grâce à la présence de l'ONU mais, par la volonté des forces en présence d'aller à la paix. Ces résultats indiquent l'importance d'une démarche endogène dans la négociation des accords de paix.

Dans ces pays, les personnes vulnérables, notamment les femmes et les enfants, subissent davantage les affres de la guerre. Alors que, les femmes sont victimes de violences liées au sexe, les enfants sont quant à eux enrôlés comme enfants soldats des forces combattantes. Cette situation rend parfois difficile le règlement des conflits, dans la mesure où il s'agit de prendre en compte à la fois les troubles psychologiques liées au traumatisme de guerre mais également d'assurer la stabilité sociale des générations futures. Les enfants soldats ayant appris le maniement des armes constituent en fait les générations futures. Aussi, leur non prise en compte dans les stratégies de négociation des accords de paix, expose le pays en conflit, à une récurrence du conflit. Ils sont, par ailleurs, de la main d'œuvre potentielle pour alimenter les rébellions armées. L'exemple des enfants soldats au Libéria est éloquent. Ces derniers ont alimenté le conflit armé en Côte d'Ivoire. Ils sont, aujourd'hui, surnommés des chiens de guerre. Le désir d'un règlement rapide des conflits armés par l'approche par le haut occulte parfois, ces couches vulnérables dans les négociations.

Des initiatives impliquant les femmes dans les négociations de paix et la gestion de conflits ont été réalisées dans les pays tels que le Libéria, la Sierra Leone, cependant, à la lecture de celles-ci, il ressort que la participation des femmes dans le processus de négociation n'intervient que tardivement, alors qu'elles auraient pu être plus efficaces lorsqu'elles sont associées dès le début des négociations.

La question fondamentale qui s'érige, alors, est de savoir quels sont les facteurs qui influencent la durabilité des accords de paix? Comment la communauté nationale construit elle-même les conditions de durabilité des accords de paix? Quels sont les rôles et responsabilités des femmes dans la gouvernance endogène, la prévention et la résolution des conflits en Afrique de l'Ouest?

⁷ Xavier Z. (2008). Côte d'Ivoire : la paix malgré l'ONU? Les rapports du GRIP (Groupe de Recherche et d'Information sur la paix et la sécurité).

Ces questions constituent la trame d'analyse qui guide la conduite de cette recherche appliquée à trois pays africains : Côte d'Ivoire, Libéria et Sierra Leone. Cette recherche vise à apporter des éléments de solutions aux priorités actuelles de développement de ces pays : relance économique à travers une croissance forte basée sur la réalisation de grands investissements publics, asseoir les bases d'une réconciliation nationale et maintenir le climat de stabilité post-conflit.

La prise en compte du caractère inclusif des accords de paix dans les négociations de paix, constitue la trame de fond de l'étude.

II. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

L'objectif général de cette étude est d'établir les conditions pour la durabilité des accords de paix par la communauté nationale des pays affectés par les conflits. De manière spécifique, il s'agit de :

- I. Analyser le lien entre les facteurs de la durabilité des règlements/arrangements politiques des conflits et la prise en compte du degré d'inclusion;
- II. Analyser les déterminants de la durabilité des accords de paix relativement aux pratiques endogènes de gestion des conflits dans les pays cibles du projet;
- III. Déterminer le seuil de rupture et le niveau de résilience des accords de paix en fonction des paramètres de durabilité des accords par pays;

III. APPROCHE METHODOLOGIQUE

3.1. Cadre théorique :

Nous empruntons au concept de développement durable, aux travaux réalisés par la Banque Mondiale (2011) et par DFID (2010)⁸, pour établir le cadre théorique qui soutient ce travail. La multi dimensionnalité pour approcher les questions de développement, aujourd'hui, vient du fait que les problèmes ne sont plus isolables: il existe des interactions entre les sphères économiques, géographiques et physiques, et socioculturelles. Une analyse de la durabilité demande donc de repérer les différentes dimensions du phénomène considéré et de mettre en place des indicateurs capables d'en mesurer les interactions. Il en est de même dans la construction de la paix et le règlement des conflits. DFID (op.cit.) considère une approche intégrée pour l'atteinte de quatre objectifs de durabilité nécessaire à la construction de sociétés et d'états paisibles. Il s'agit, entre autres :

- d'analyser les causes et les effets des conflits et de la fragilité des États et construire des mécanismes de résolution des conflits;
- d'établir des processus de règlements politiques inclusives de conflit;
- de développer les fonctions principales de l'État;
- de répondre aux attentes des populations.

Pour ces auteurs, analyser ces quatre objectifs, requiert que les acteurs internationaux et nationaux impliqués dans le règlement des conflits interagissent ensemble sur la base d'un processus interne au pays affecté. Ces objectifs sont fortement corrélés et

⁸ DFID (2010). Building Peaceful States and Societies A DFID Practice Paper. Department for International Development. Printed in the UK

forment un cercle vertueux aidant à maintenir une dynamique positive en renforçant les relations entre l'Etat et les populations.

La littérature identifie trois facteurs complexes aux causes des conflits : les griefs ou motivations, l'opportunité et la faisabilité. Les questions identitaires, la discrimination et le niveau d'inégalité sociale élevé sont les facteurs susceptibles de motiver la violence. Un taux de chômage et la pauvreté élevés dans un pays peuvent être l'occasion pour susciter des conflits et signifier que les individus ont peu à perdre en étant impliqués dans les conflits. Enfin, un conflit est faisable si l'État est incapable d'écraser ou suborner des rebelles. En ce qui concerne, les processus politiques de règlement des conflits, cinq approches se dégagent : les accords arrangés, les accords imposés, les accords sous forme de pactes entre élites politiques, les accords dotés d'une certaine légitimité et les accords inclusifs. Explicitement négocié, souvent dans le cadre d'un processus de paix (Népal, Sierra Leone, Irlande du Nord), les accords arrangés ont tendance à être modifiés et ajustés par les élites nationales dans les négociations de paix. Les accords imposés, en général par des puissances étrangères, ont, certes, la capacité de faire cesser la belligérance, mais ils ont la particularité d'être volatils et fragiles. En effet, une fois le cessez-le-feu obtenu au moyen de pression de la communauté internationale, cette période est parfois mise à profit par les belligérants pour renforcer leur position politique et militaire⁹. Ce type d'accord est l'apanage des conflits armés impliquant une rébellion. Les accords sous forme de pactes entre élites politiques consistent en la négociation de paix par les partis politiques significatifs du pays. Si cette approche à l'avantage d'instaurer un climat de confiance entre les élites, elle n'épargne pas la durabilité de l'accord de paix des jeux d'alliance, d'influence et surtout de stratégies d'acteurs à l'effet de tirer un bénéfice individuel de l'accord de paix pour sa formation politique. Ces accords sont signés, parfois, au détriment de la collectivité,

Si chaque approche à ses forces et faiblesses, celle relative aux accords inclusifs permet, à notre avis, d'asseoir davantage les conditions de leur durabilité (Naseem, 2011)¹⁰. Celles dépendantes, en outre, de la capacité de l'État à assurer ses fonctions principales (sécurité, justice et droit et gestion financière et macroéconomique) et à répondre aux aspirations du peuple, ont des limites, En effet, l'État ne peut, seul, rétablir la confiance. Pour parvenir à ce résultat, dans des situations caractérisées par la violence et la fragilité, il importe de déployer des efforts délibérés pour forger des coalitions suffisamment inclusives, comme l'a fait l'Indonésie lorsqu'elle s'est trouvée confrontée aux violences qui ont éclaté à Aceh ou le Timor-Leste après la reprise des violences en 2006 ou encore le Chili durant sa phase de transition politique.. Une coalition est « suffisamment inclusive » lorsqu'elle regroupe les parties nécessaires au déroulement des phases initiales du processus de rétablissement de la confiance et de transformation des institutions. Il n'est pas nécessaire qu'elle soit « totalement inclusive ». Le bilan mitigé des processus de Désarmement, Démobilisation et de Réinsertion des ex combattants appelés communément DDR en est une illustration. En effet, dans la plupart des pays ayant initié ce processus, les autorités en charge de cette question se sont heurtées à des difficultés parfois insurmontables : l'équilibre à rechercher entre le coût budgétaire de la mise en œuvre et la prise en compte de

9 Chouala Y. (2005) Puissance, résolution des conflits et sécurité collective à l'ère de l'Union Africaine : Théorie et pratique. Annuaire français de relations internationales, diplomatie.gouv.fr.

¹⁰ Naseem B. (2011). Les dynamiques locales de la construction étatique à Juba, Sud-Soudan (2005-2008). Politique Africaine, N°122, 232p, Edition Karthala.

l'inclusivité et la satisfaction de l'ensemble du corpus social de la Nation plus ou moins directement concerné par le conflit. Tel est le dilemme rencontré dans les pays comme la Côte d'Ivoire, la RDC, la Centrafrique, etc. engagés dans la reconstruction post-conflit (Manzan, 2011)¹¹.

Les coalitions suffisamment inclusives agissent de deux manières : 1) au niveau général, en mobilisant les énergies dans le pays en faveur du changement et en obtenant l'adhésion de parties prenantes pertinentes, dans le cadre d'une collaboration entre les pouvoirs publics et d'autres segments de la société — ainsi qu'avec des investisseurs, des bailleurs de fonds ou des pays voisins dans la région, et 2) au niveau local, en encourageant les contacts avec les chefs des communautés dans le but d'identifier les priorités et d'assurer l'exécution des programmes. Les coalitions suffisamment inclusives peuvent produire des résultats lorsque les violences ont un caractère politique mais aussi lorsqu'elles sont de nature criminelle, dans ce cas en collaborant avec les chefs des communautés, les entreprises et la société civile dans les zones touchées par les violences criminelles. La société civile — notamment les associations de femmes — contribue souvent de manière importante à rétablir la confiance et à maintenir la dynamique de relance et de transformation, comme en témoigne le rôle joué par l'Initiative des femmes libériennes à l'appui de la poursuite des progrès dans le cadre de l'accord de paix.

Toutefois, si l'approche DFID (2010), offre une meilleure compréhension des variables qui influencent la stabilité des États et le maintien durable de la paix, elle reste limitée du point de vue la perception des acteurs nationaux sur la façon dont eux-mêmes déterminent les indicateurs de durabilité. Même si dans les travaux de la Banque Mondiale (2011), des enquêtes ont été réalisées dans certains pays objet du rapport, la méthodologie utilisée n'est pas participative.

3.2. Méthode d'analyse

A partir de ce qui précède, notre approche méthodologique consiste à déterminer la façon dont la communauté nationale construit elle-même la durabilité des accords de paix. La revue de la littérature des accords de paix signés lors de différents conflits est le point de départ de l'identification des indicateurs de durabilité des accords de paix. Ensuite, ceux-ci sont confrontés aux indicateurs définis par les ménages et les participants aux focus groups de l'étude. Ainsi, des indicateurs consensuels sont alors retenus pour les analyses.

Le tableau 1 décrit les principaux indicateurs de durabilité retenus ainsi que les variables de base entrant dans leur construction.

11 Manzan, E. I. (2011). Les accords politiques dans la résolution des conflits armés internes en Afrique. Thèse de Doctorat en Droit Public. Université De la Rochelle ; Université de Cocody.

Tableau 1 : Principaux indicateurs et les variables de la durabilité des accords de paix

Indicateurs clés		Variables	
Qualité des accords de paix	A	Qualité des parties prenantes	A1
		Position stratégique des belligérants	A2
		Poids relatif de la fracture identitaire et religieuse	A3
		Hégémonie de puissances étrangères	A4
		Aspirations sociales et économiques	A5
Accès aux moyens de négociation	B	Disponibilité des moyens de communication	B1
		Domaine de négociation	B2
		Existence d'un cadre de concertation	B3
Connaissance et compétence en négociation	C	Mode de résolution	C1
		Capacité à négocier	C2
		Nature des problèmes	C3
Droit et pouvoir de négociation	D	Nationaux dans les équipes de médiation	D1
		Implication des femmes	D2
		Rôle d'observation ou de facilitation des nationaux	D3

Source : Les auteurs (2014)

Les outils de la statistique descriptive et la MAPP : Method for Impact Assessment Programs and Projects développée par Neubert and Muller (2010)¹², une variante de la MARP (Méthode Active de Recherche Participative), ont été utilisés pour analyser les comportements des indicateurs. La MAPP est un outil d'analyse d'impact de projet et programme par les bénéficiaires. Elle est une approche socio-anthropologique d'évaluation des objectifs globaux de programmes et projets, tels que la réduction de la pauvreté, la démocratisation et la sauvegarde de la paix.

La MAPP repose sur le développement de trois (3) outils d'analyse par les acteurs ciblés. Il s'agit de :

- la courbe de la durabilité des accords ;
- la matrice des tendances des indicateurs de durabilité des accords ;
- la matrice d'influence des activités sociocommunitaires.

3.2.1. Courbe de la durabilité des accords :

Comme brise-glace, la courbe de durabilité des accords montre les tendances globales de durabilité des accords de paix dans un pays donné en tenant compte de la période qui précède les accords et ce, jusqu'à ce jour. La courbe de durabilité des accords fait ressortir certains indicateurs de durabilité des accords de paix qui sont importants pour les parties prenantes au conflit. Ces indicateurs concernent les dimensions politiques, économiques, sociales, environnementales, culturelles et institutionnelles de durabilité des accords de paix.

Elle se présente sous la forme d'un diagramme où l'axe des abscisses représente les années de signature des accords de paix et l'axe des ordonnées la durée de l'accord. Il s'agit d'amener les participants au focus group à décrire une vue d'ensemble de l'évolution de la situation des accords de paix signés sur la période du conflit civilo-militaire. Ces participants définissent par eux-mêmes la notion de « durabilité » des accords de paix.

Un point de départ ou année de référence est défini. Il s'agit pour les participants de déterminer le premier accord de paix. A partir de ce point de référence, pour les années

12 Neubert S. and Muller, R. (2010). MAPP: Method for Impact Assessment of Programmes and Projects. In: Verfahren der Wirkungsanalyse - Ein Handbuch für die Entwicklungspoliti.

qui suivent, les participants déterminent les autres accords de paix et les facteurs explicatifs de leur stabilité ou non. Ils vont alors expliquer pourquoi l'accord X a-t-il duré ou non ? Au terme de ce travail, une courbe est tracée en reliant les différents points des accords.

3.2.2. Matrice des tendances des indicateurs de durabilité des accords

L'analyse des tendances met en relief les indicateurs de durabilité des accords et leur évolution sur une certaine période. Il s'agit d'une analyse rétrospective des événements. Celle-ci porte à la fois sur la période avant et après la signature des accords. Cependant, avant de dérouler cette matrice, les indicateurs de durabilité des accords sont déterminés sur la base de la revue de la littérature. Ces indicateurs sont discutés lors des focus group, en vue d'amendements ou de propositions. Les participants déterminent leur propre définition des indicateurs et définissent les variables nécessaires à la construction des indicateurs. Pour chacune des variables, les participants au focus group attribuent une note sous la forme de point (●●●● ou 5 = très bien, ●●● ou 4 = bien ●● ou 3 = moyen, ●● ou 2 = mauvais, ● ou 1 = très mauvais). Le tableau 2 ci-dessous décrit la matrice de tendance :

Tableau 2 : Matrice d'analyse des Tendances

	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.
Indicateurs de durabilité	Année1	Année N	Tendances
A. QUALITE DES ACCORDS DE PAIX							
A1.							+/- (4)
A2.							+
A3.							++
A4.							++
B. ACCES AUX MOYENS DE NEGOCIATION							
B1.							---
B2.							+/- (1)
B3.							+/- (2)
C. CONNAISSANCE ET COMPETENCES EN NEGOCIATION							
C1.							---
C2.							+
D. DROITS ET POUVOIR DE NEGOCIATION							
D1.							+
D2.							+
D3.							+/- (1)
Légende: ●●●● ou 5 = très bien, ●●● ou 4 = bien ●● ou 3 = moyen, ●● ou 2 = mauvais, ● ou 1 = très mauvais --baisse deux fois ; - plus récente moins qu'avant ; +/- pas de changement ; + plus qu'avant ; ++ est monte deux fois							

Source : Construction des auteurs (2014)

Au terme de l'exercice, la matrice fait ressortir les tendances des variables des indicateurs sur la période d'analyse des différents accords de paix. Les participants au focus commentent la tendance.

3.2.3. Matrice d'influence :

Cette matrice permet d'évaluer l'influence d'un certain nombre d'activités sociocommunautaires de paix sur les indicateurs de durabilité des accords de paix et vis-vers-ça. Une échelle de valeur (ou score) est attribuée entre 0 et 5. Lorsque l'influence est positive, par exemple, le score sera de 5. Au terme de cette évaluation, une somme active et passive est calculée. La somme active montre quelles sont les

activités qui ont eu le plus d'effets sur les indicateurs de durabilité des accords. La somme passive montre dans quelle mesure les indicateurs de durabilité des accords se sont améliorés et ceux qui ne se sont pas améliorés ainsi que leur influence sur les activités menées.

Tableau 3: Matrice d'influence

Quelle est l'intensité de l'influence sur.... ?													
Activités/projet /programmes → Indicateurs de Développement ↓	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Σ Somme Passive
A. QUALITE DES ACCORDS DE PAIX													
A1. e													
A2.													
A3													
A4.													
A5.													
B. ACCES AUX MOYENS DE NEGOCIATION													
B1.													
B2.													
C. CONNAISSANCES ET COMPETENCES EN NEGOCIATION													
C1.													
C2													
C3.													
D. DROITS ET POUVOIR DE NEGOCIATION													
D1.													
D2.													
D3.													
Σ Somme active													

Légende:0=aucune influence, 1=influence légère a 5=influence très forte ;'—' signifie influences négatives avec même échelle

Source : Construction des auteurs,(2014)

3.3. Sources des données

Les données utilisées pour cette recherche proviennent de deux sources.

3.3.1. Enquête ménage

Les enquêtes ont été réalisées auprès de 500 ménages en Côte d'Ivoire et en Sierra Léone et 300 ménages à Monrovia au Libéria. Les ménages ont été tirés de façon aléatoire à partir de base de sondage de recensement général de la population et de l'habitat de chaque pays. A l'exception du Libéria où l'enquête ménage c'est focalisée sur le district de Monrovia la capitale pour cause d'épidémie d'Ebola, les données ont été collectées en Côte d'Ivoire et en Sierra Léone dans les principales aires socio-culturelles des deux pays. Un questionnaire structuré a été utilisé et les données ont été traitées à l'aide du logiciel SPSS.

3.3.2. Conduite des Focus groups

L'effectif optimal pour la conduite des focus group est compris entre 17 et 20 personnes.

- Focus group des acteurs politiques

Les acteurs politiques proviennent des partis politiques. Deux (2) représentants par parti politique significatif ont été sélectionnés pour participer à ce focus. On attend par parti politique significatif, ceux ayant des représentants à l'Assemblée nationale ou constituant une force politique sur la base de son histoire et de l'intensité de ses activités. La composition était de 75% hommes et 25% femmes. Cette proportion se justifie par la faible présence des femmes au sein des groupements politiques.

- Focus group des acteurs institutionnels

Les acteurs institutionnels viennent des institutions directement ou indirectement impliqués dans les négociations des accords de paix : Commission de réconciliation, Grand Médiateur, Commission Electorale, Assemblée nationale, Conseil Economique et Sociale, Convention de la Société Civile, Organisation de la presse écrite et audiovisuelle. Deux (2) représentants par institutions ou structures ont participé au focus.

- Focus group communautaires ou régionaux

Ils ont été réalisés dans les grandes aires socioculturelles des pays sélectionnés. Dans chaque zone, un focus général regroupant les principaux leaders d'opinion a été organisé. Deux représentants par communauté y ont participé. Il s'agit des communautés de chef traditionnel, de guide religieux, de femmes, de jeunes, originaire de la zone identifiée. Des administrateurs de l'Etat (Préfet et Sous-préfet) ont également participé. La composition de chaque focus était 50% hommes et 50% femmes.

A côté de ce focus group, s'est tenu un focus des femmes leaders d'opinion (religieuse, socioprofessionnelle, communautaires). Au cours de ce focus, la recherche a mis en évidence le niveau de participation des femmes dans la prise de décision en matière de négociation des accords de paix. Elle montre comment les femmes peuvent influencer ces négociations. Elle détermine, également, les outils et moyens dont les femmes ont besoin pour accroître leur participation dans les négociations de paix.

IV. CONSTATATIONS DE LA RECHERCHE

4.1. Revue de la littérature

4.1.1. Discussion théorique

Les accords de paix sont devenus des mécanismes essentiels pour la résolution des conflits en Afrique. Entre 1991 et 2005, quatre-vingt-sept (87) accords de paix ont été signés pour mettre fin aux conflits inter états, civiles et politiques qui ont sévèrement et durablement marqués le continent africain. Pourtant dans la plupart des cas, la durée de ces accords demeure brève ou encore, s'effrite avant même leur mise en œuvre. L'augmentation du nombre des accords de paix est intrigant et symptomatique d'un domaine naissant de la recherche de résolution des conflits qui sont conduits plus par enthousiasme pragmatique, que théorique.

La nécessité d'élaborer des solutions à une multitude de conflits qui ont suivi la fin de la guerre froide a souvent résulté de l'émergence d'oppositions fortes ou parfois, de

l'avènement d'experts ou d'envoyés de paix poussés sur la scène de la résolution des conflits. Les accords de paix sont donc devenus l'arme de choix et une condition sine qua non pour la résolution des conflits, notamment dans les pays où l'héritage colonial, la gouvernance post-coloniale et les conséquences involontaires de la coexistence d'une guerre froide ont laissé un héritage durablement marqué par l'instabilité politique et économique.

L'histoire des accords de paix dans le continent est antérieure à la domination coloniale. Les guerres inter étatiques et inter ethniques, le commerce et autres droits sur le continent ont été définis par des règlements politiques. Certains de ces accords ont eu une longue durée tandis que d'autres étaient de courte durée. Les analyses contemporaines dans la vie politique et socio-politique de l'Afrique ont soulevé d'importantes questions quant à la nature des accords de paix et pourquoi, dans certains cas ils sont intrinsèquement voués à l'échec.

L'analyste des conflits William Zartman soutient que le calendrier des accords de paix est un point essentiel de départ pour apprécier leur longévité (Zartman, 2001). L'intensité des conflits détermine dans une large mesure si les factions belligérantes sont prêtes pour des pourparlers de paix. Dans une situation où les parties en conflits trouvent leur position assez forte pour continuer la guerre, ou soit mettre à profit le conflit, ou soit poursuivre d'autres objectifs connexes, ces derniers peuvent être moins enclins à poursuivre la paix. La guerre entre l'Éthiopie et l'Érythrée par exemple, a duré deux années parce que les dirigeants des deux pays étaient déterminés de part et d'autre à écraser l'armée ennemie et aussi de porter un coup politique à l'adversaire.

Alors que la maturité d'un conflit est essentielle pour commencer les négociations de paix et déterminer la longévité des accords, il est souvent difficile de déterminer le processus. Les signaux de maturité sont souvent opaques et souvent caractérisés par des impasses, des pressions politiques internes des populations, la désaffection au sein des groupes rebelles, les effets des sanctions ou des blocus internationaux.

Dans certains cas, l'intensité pourrait être déterminée par le refus ou l'incapacité des principaux bailleurs de fonds internationaux dans le conflit, à continuer de fournir un soutien militaire ou politique. Dans le cas de la République Démocratique du Congo (RDC), le soutien continu du Rwanda au groupe rebelle M23 est supposé être à la base de l'échec de ce groupe à participer à des négociations de paix qui devraient amener le conflit à sa fin ; tandis que l'incapacité de la République du Soudan et d'autres pays à continuer à appuyer l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA) en Ouganda, a conduit ce groupe à connaître une désintégration croissante.

Néanmoins, l'importance de la maturité des conflits peut être insuffisante. Zartman (2001) affirme que les parties en conflits ont tendance à ne résoudre les conflits que quand ils sont prêts. Mais, ce n'est peut-être toujours pas le cas. La plupart des mécanismes de résolutions des conflits ont tendance à être poussés par des acteurs internationaux dont l'intérêt externe dépasse souvent celui des parties en conflits, qui dépendent eux-mêmes de ces bailleurs de fonds étrangers. La décision ne peut donc pas être totalement dans la main des parties en conflits ; mais d'autres acteurs externes. Au Liberia, Charles Taylor n'a jamais envisagé la fin du conflit et l'abandon du pouvoir politique ; mais un manque de soutien public pour lui et la détermination de la communauté internationale à se débarrasser de lui, a contribué dans le changement

de stratégie en 2004. En Sierra Léone, l'influence extérieure pour la paix a joué un rôle majeur en influençant les efforts du RUF (Revolutionary United Front) à ses dépens. Dans ce cas, la maturité du conflit est limitée comme facteur clé de la durabilité des accords de paix. La volonté des parties en conflits à mettre fin au conflit devient plus approprié (Peak et al, 2005).

Le rôle prééminent des acteurs internationaux dans la résolution des conflits est aussi important et, en particulier, dans le renforcement de la confiance entre les parties en conflits (Haysom, 2005). Mais cette intervention est trop souvent laissée dans les mains des envoyés internationaux dont la compréhension du contexte de la culture et de la dynamique politique du conflit peut être limitée. Les pressions extérieures pour résoudre les conflits internes, en particulier, ne parviennent souvent pas à apprécier les causes sous-jacentes ainsi que la faiblesse des infrastructures de la paix pour maintenir et faire respecter les accords. Il est souvent aggravé par l'influence prépondérante des groupes armés et l'échec de l'intégration des acteurs de la société civile, dont l'impartialité et la compréhension de la question des conflits pourraient également être précieux pour la mise en œuvre des accords.

La négociation d'accords de paix principalement avec les groupes armés est souvent parsemée d'embûches, d'incompatibilités idéologiques, de pouvoir et des questions de représentation (Mc CARTNEY, 2005). Dans les conflits civils avec polarisation profonde des intérêts à coloration ethnique, l'inclusion de la société civile dans la résolution des conflits pourrait fournir un point de vue impartial, critique dans l'élaboration des solutions durables. Ceci a l'avantage supplémentaire d'aller au-delà de l'environnement des conflits armés, lui-même privilégie les discussions sur la minorité et d'autres intérêts marginalisés tels que les femmes et les jeunes.

Les accords de paix ont tendance à échouer pour de nombreuses raisons. Mais l'échec initial des accords de paix ne doit pas être considéré comme un échec global mais une situation catalyseur pour préciser ou affiner les éléments clés de l'accord initial qui peut avoir été précipité pour des raisons de pressions internationales ou autres. Faire les bons choix, a une forte influence sur la durabilité de l'accord de paix, mais le temps est un premier facteur qui a une forte influence sur la durabilité de l'accord de paix. Cependant, le temps est aussi un luxe dans les négociations des accords de paix.

Le succès de l'accord de paix tend à dépendre en grande partie du processus, mais trop souvent, il existe un fossé entre les accords de paix et leur viabilité. Les mécanismes de mise en œuvre des accords de paix sont souvent trop limités et biaisés en faveur des processus tels que, les élections et le désarmement, la démobilisation et la réintégration des ex-combattants (DDR) ; et non sur la transformation politique des groupes armés en parti politique.

Les processus DDR sont sensés réduire considérablement le pouvoir des groupes armés, non seulement, en raison de leur désarmement, mais également réduire leur capacité à susciter à nouveau la violence. Les méthodes de démobilisation et de réinsertion ont tendance à disperser les ex-combattants, les obligeant ainsi à perdre le contact avec leurs anciens dirigeants. Cela est souvent causé par le manque de capacité organisationnelle des anciens groupes armés qui sont forcés à devenir des partis politiques dans la plupart des cas ; mais avec très peu de tutelle sur la façon de fonctionner dans un environnement politique civil. Cela rend le maintien de l'accord de

paix difficile dans la mesure où, les anciens groupes de guérilla sont en marge de ce qui est pour eux un environnement de politique étrangère, avec un manque d'organisation et d'engagement au plan civique.

Les exemples du Mozambique de la Serra Léone montrent que d'anciens groupes armés en participant au processus politique, ont obtenu pour la plupart des résultats médiocres aux élections face à des politiciens chevronnés ayant un avantage certain. Ce constat indique que les motivations à la base de rébellion de constituent pas un gage suffisant pour attribuer aux mouvements rebelles une sympathie auprès des populations civiles victimes des affres du conflit. La transformation des mouvements rebelles en force politique n'est donc pas automatique. Le revers subi par ces derniers dans le champ politique amène souvent les mouvements rebelles à s'arc-bouter sur des doléances parfois irréalistes. L'option maquisard devient alors inévitable pour eux.

Ainsi, la réaction pour ces mouvements rebelles est parfois de faire échouer les accords de paix. Au Libéria, la transformation du mouvement de Charles TAYLOR en parti politique a été de courte durée (Bangoura 2012). Lorsque TAYLOR fut démis de ses fonctions, il suscitera une sorte de paralysie de la vie politique qui entrainera le retour d'anciens groupes armés. Cette situation créera un sentiment d'insécurité.

Les déséquilibres de pouvoir entre les groupes armés lors de négociations de paix ont souvent donné lieu à l'utilisation croissante de partage du pouvoir comme le principal moyen pour résoudre l'inégalité entre les groupes armés dans le processus politique (Papagianni, 2008). Cependant, les accords de partage de pouvoir ont largement été utilisés comme des solutions temporaires dans la mise en œuvre des arguments de paix. Jamais une tentative sérieuse n'a été entreprise afin de s'attaquer aux déséquilibres socio-économiques et politiques profondes qui peuvent avoir conduit au conflit dans un premier temps (Papagianni, 2007).

Le degré d'inclusion devient alors l'un des facteurs clés de la durabilité des accords de paix. Elle met en exergue une distinction entre l'inclusion et l'exclusion d'une part, et les motivations de l'exclusion dans les négociations d'accords de paix, d'autre part, comme l'indique le tableau 4:

Tableau 4 : Inclusion et exclusion des négociations d'accords de paix : principales motivations

INCLUSION (Qui est le plus probable d'être inclus)	EXCLUSION (Qui est le plus probable d'être exclus)	Motivations de l'exclusion aux négociations d'accords de paix?
<ul style="list-style-type: none"> ○ Gouvernement ○ Groupes armés (REBELLES) ○ Communautés internationales ○ Facilitateurs Régionaux ○ Ancienne puissance coloniale 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Société Civile ○ Opposition politique ○ Femmes ○ Jeunes ○ Armée ○ Mercenaire ○ Groupes de lobbies 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Non impliqué ou n'ayant pas joué un rôle actif dans le conflit ○ Pas très bien organisé pour avoir une voix qui porte ; ○ Gérontocratie masculine facteur de mis à l'écart des femmes ; ○ Manque de ressources pour inclure tous les groupes ; ○ L'impératif d'obtenir un accord coûte que coûte avec un petit groupe ; ○ L'intérêt des institutions d'état comme l'armée, est éclipsé en supposant qu'ils sont derrière le gouvernement au pouvoir ; ○ Les intérêts des Gouvernements régionaux non pris en compte.

Source : Nos enquêtes (2014)

A partir de cet exposé, il est possible d'extraire la relation fondamentale de résilience des accords de paix. La capacité de résilience d'un accord de paix s'apprécie à partir de leur gestion suivant trois segments temporels du cycle de vie de l'accord de paix comme l'indique le tableau 5 :

Tableau 5 : Capacité de résilience de l'accord de paix selon le cycle de vie de l'accord

Mise en œuvre de l'accord de paix (A)	Post Mise en œuvre (B)	Mise en œuvre à long terme C
<ul style="list-style-type: none"> - EXCLUSION DE GROUPES CLES <ul style="list-style-type: none"> o Société Civile o Opposition politique o Femme o Jeunes o Ex-combattants - POURQUOI SONT ILS SUSCEPTIBLES D'ETRE EXCLUS? <ul style="list-style-type: none"> o Processus DDR biaisé dès le départ, o Réformes démocratiques incluant le processus électoral sont souvent mal conduits et avec précipitation occultant la vision de l'ensemble du corpus social ; o Les réformes institutionnelles de gouvernance sont superficielles et parfois élitistes. 	<ul style="list-style-type: none"> - RESILIENCE FRAGILE D'ACCORDS DE PAIX <ul style="list-style-type: none"> o Tension sociale o Corruption o Marginalisation de certains groupes socio-politiques clés o Stagnation politique - RESILIENCE ROBUSTE ET SOLIDE D'ACCORDS DE PAIX <ul style="list-style-type: none"> o Institution de gouvernance effective o Respect des droits humains fondamentaux o Institutions politiques robustes o Processus démocratique robuste 	<ul style="list-style-type: none"> - CONFLICT/GUERRE <ul style="list-style-type: none"> o Instabilité politique o Stagnation Economique - NOUVEL ORDRE CONSTITUTIONNEL <ul style="list-style-type: none"> o Nouvelle constitution pour adresser les questions inclusion et d'inégalité o Les questions de citoyenneté et de gouvernance o Adresser la question du déséquilibre des pouvoirs entre groupes sociaux et acteurs politique <p>= Renforcement de la capacité de résilience</p>

Source : Nos enquêtes (2014)

De l'analyse du tableau 5, la résilience d'un accord de paix durable peut être déterminée par l'équation suivante :

$$\begin{aligned}
 & \text{Capacité de résilience accord de paix} \\
 & = \text{Conditions de mise en oeuvre de l'accord de paix} \\
 & + \text{Gestion de la période post mise en oeuvre} \\
 & - \text{Climat de la période post mise en oeuvre}
 \end{aligned}$$

Les conditions de mise en œuvre et la gestion de la période post mise en œuvre d'accords de paix sont des paramètres de choc liés à l'accord. Le climat de la période post mise en œuvre concerne les chocs exogènes à l'accord de paix.

Un examen critique de différents accords de paix en Côte d'Ivoire, en Sierra Léone et au Libéria met en exergue les similitudes et les divergences entre ces accords.

4.1.2. Accords de paix en Côte d'Ivoire, en Sierra Léone et au Libéria : similitudes et divergences

Si en Sierra Léone, une littérature abondante apporte des éléments de compréhension sur la qualité ou non des accords de paix signés dans le règlement de la crise civilo-militaire qu'a connue ce pays, il n'en est pas le cas des crises ivoiriennes et libériennes. La littérature sur ces crises se focalise sur la compréhension des fondamentaux de la crise et de son ampleur. Nous nous efforcerons de répondre aux questions de problématiques de cette recherche aux regards des similitudes et divergences entre les différents accords de paix signés dans les pays de l'étude.

Plusieurs accords de paix ont été signés pour mettre fin aux crises civilo-militaires en Côte d'Ivoire, en Sierra Leone et au Libéria. Ces accords ont connu des fortunes diverses selon le mode de règlement utilisé, leur caractère inclusif ou non et leur capacité de résilience. Le tableau 6 illustre les principaux accords de paix des différents pays.

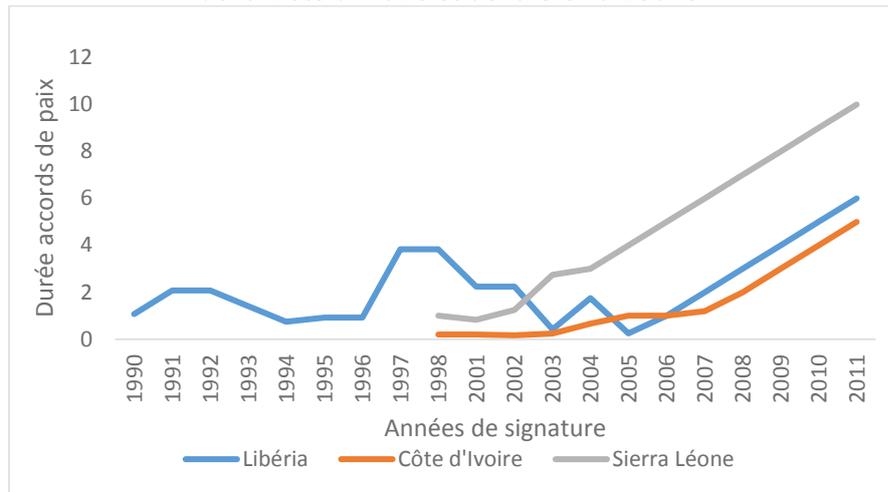
Tableau 6: Principaux accords de paix dans le règlement des conflits Ivoiriens, Sierra Léonais et Libériens.

Côte d'Ivoire		Sierra Léone		Libéria		Similitudes/ divergences
Principaux accords de paix	Observations/ commentaires	Principaux accords de paix	Observations/ commentaires	Principaux accords de paix	Observations/ commentaires	
1 ^{er} accord de Yamoussoukro consacré à un cessez-le-feu (octobre 2002).	<ul style="list-style-type: none"> méfiance des signataires; partis politiques totalement ignorés; Précipitation dans la signature Absence de la société civile Ignorance des causes et mode de résolutions Positions stratégiques sur les fronts Non inclusif. 	1 ^{er} Accord d'Abidjan (Novembre 1996)	<ul style="list-style-type: none"> Ambition personnelle des leaders des mouvements rebelles ; Non inclusif ; Absence notable d'organisations féminines dans les négociations alors qu'elles ont joué un rôle important dans la démocratisation et le processus de paix. 	1 ^{er} Accord de paix de Banjul sous l'égide de l'ECOMOG (7 août 1990)	<ul style="list-style-type: none"> Conflit de leadership entre les pays anglophones et francophones de la CEDEAO sur le rôle de l'ECOMOG Boycotte des réunions sur le conflit libérien avec protestation des pays francophones contre le déploiement de l'ECOMOG Position stratégique des belligérants sur le front avec Taylor qui contrôlait 90% du pays Dépoilement de soldats d'intervention de la CEDEAO 	<p>Similitudes entre les accords :</p> <ol style="list-style-type: none"> Pression de la communauté internationale Implication des organisations sous régionales Forces d'interposition sous régionale Implication de facilitateurs Leadership de puissances sous régionales Non inclusion des différentes composantes de la société ; Multitude de belligérants ; Position stratégique sur le front ; Mise en place de gouvernement d'union ; Précipitation des processus de DDR ; Pourparlers à l'extérieur du pays ; Partage du pouvoir entre belligérants ; Cristallisation ethnique ; Exclusion de mouvements armés aux négociations ; Manque de sincérité entre les belligérants ; Mainmise des mouvements armés sur les ressources minières et agricoles. <p>Divergences :</p> <p><u>Cas de la Côte d'Ivoire :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> Dialogue direct sans intervention extérieure
3 ^{ème} accord de Marcouris en France (février 2003)	<ul style="list-style-type: none"> prise en compte des partis politiques mais limités à la sensibilité des partis en conflits société civile et communauté non impliquées Focus sur le partage du pouvoir et non les vrais problèmes Méfiance des parties en présence Cadre non approprié; Ingérence de la France 	2 ^{ème} accord de Conakry (Avril 1998)	<ul style="list-style-type: none"> Pression de la communauté internationale Pourparlers à l'extérieur du pays entre junte et gouvernement en exil Processus DDR et immunité pour les coupables de crime Termes contraignants pour le parti au pouvoir Plusieurs protagonistes Non inclusif focalisé sur les intérêts des partis en conflit 	Accord de Banjul sur la cessation des hostilités	<ul style="list-style-type: none"> Résistance des parties en conflit contre l'intervention de l'ECOMOG ; Non inclusion des groupes cibles aux négociations ; Divergences dans le partage des postes du Gouvernement ; Violation du cessez-le-feu Position stratégique des belligérants ; Fracture ethnique trop forte. 	

Côte d'Ivoire		Sierra Léone		Libéria		Similitudes/ divergences
Principaux accords de paix	Observations/ commentaires	Principaux accords de paix	Observations/ commentaires	Principaux accords de paix	Observations/ commentaires	
Accords d'Accra (2004)	<ul style="list-style-type: none"> Les parties en présence figées sur leur position; Absence de consensus Texte d'accord pas clair Non-respect des engagements Enjeux politiques Non prise en compte des 	3 ^{ème} accord de Lomé (Juillet 1999)	<ul style="list-style-type: none"> Position sur le front Intervention de la Grande Bretagne, des USA, Intervention d'un facilitateur Transformation du RUF en parti politique Mise en place d'un gouvernement d'union Non inclusif Arrangements politiques Décès de Fodey Sanko par soulèvement populaire 	Cessez-le-feu de Bamako (28 novembre 1990)	<ul style="list-style-type: none"> Consultation élargie aux chefs d'Etat francophone de la CEDEAO Nomination d'un représentant spécial Mise en place d'un gouvernement intérimaire d'union nationale 	<ol style="list-style-type: none"> Volonté des acteurs clés de mettre fin à la crise ; Enlisement de la crise dans le temps sans issu ; Démotivation des troupes combattantes ; Retour à une situation de sécurité ; Absence de leadership d'un pays de l'espace francophone ; Peu d'implication de la CEDEAO dans la résolution de la crise ; Position ambiguë de la France dans le conflit. <p><u>Cas du Libéria et de la Sierra Léone :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> Neutralisation des leaders Taylor et Fodey qui accéléra le règlement des conflits ; Hégémonie forte de la Grande-Bretagne et des USA ; Forte implication de la CEDEAO dans les accords ; Forte implication du Nigéria dans les accords ; Pression des femmes sur les négociateurs des accords ; Atrocité de la crise qui suscita l'indignation internationale ; Jeu trouble des pays limitrophes dans le règlement de la crise
Accord de Pretoria (2005)	<ul style="list-style-type: none"> Manque de crédibilité dans les propositions des belligérants; Méfiance 1er Ministre imposé Impartialité du médiateur 	Cessez-le-feu d'Abuja (Novembre 2000)	<ul style="list-style-type: none"> Accord entre gouvernement et RUF Exclusion d'autres mouvements Support externe 	Accord II de Banjul (décembre 1990)	<ul style="list-style-type: none"> Méfiance de l'un des belligérants Reconnaissance d'une solution locale Reconnaissance de l'implication de la société civile Sabotage de l'accord 	
Accord de Yamoussoukro (2006)	<ul style="list-style-type: none"> Dialogue direct sans intervention extérieure Prise en compte des insuffisances des accords passés 			Accord de Lomé (13 Février 1991)	<ul style="list-style-type: none"> Mésentente entre les pays de la CEDEAO Méfiance des belligérants face aux forces d'interposition Soupçon des pays limitrophes Inclusion des groupes sociaux Position stratégique sur le front 	
8 ^{ème} accord de Ouagadougou (2008)	<ul style="list-style-type: none"> Dialogue direct sans intervention extérieure Prise en compte des insuffisances des accords passés 			Les accords de Yamoussoukro	<ul style="list-style-type: none"> Implication des belligérants Implication de plusieurs acteurs extérieurs Adoption d'un programme DDR 	

Côte d'Ivoire		Sierra Léone		Libéria		Similitudes/ divergences
Principaux accords de paix	Observations/ commentaires	Principaux accords de paix	Observations/ commentaires	Principaux accords de paix	Observations/ commentaires	
	<ul style="list-style-type: none"> Fragilité de l'accord de ouaga avec la crise-post-électorale liée au contentieux électoral. 				<ul style="list-style-type: none"> Processus électoral engagé Non inclusif Fracture ethnique trop forte 	
				Accord de Genève (17 juillet 1993)	<ul style="list-style-type: none"> Conclave externe des belligérants Non inclusif 	
				Accord d'Abuja	<ul style="list-style-type: none"> Transformation des mouvements armés en force politique Tenue d'élection Non prise en compte des frustrations 	
				Accord d'Akossombo (2003)	<ul style="list-style-type: none"> Transfert de Taylor au CPI Implication des USA Implication des Associations Féminines (Women of Liberia Mass Action for Peace Movement) Sit-in de 200 femmes pour mettre la pression sur les négociateurs Déploiement de la MINUL avec la sécurité retrouvée 	

Graphique 1 : Evolution de la durée des différents accords de paix du Libéria, de la Côte d'Ivoire et de la Sierra Léone.



Source : Nos enquêtes (2014)

Contrairement à la Côte d'Ivoire et à la Sierra Léone, les accords de paix signés lors du conflit Libérien ont connu de longs épisodes d'instabilité. La multitude de groupes armés faisant irruption au cours des différents processus de négociations de paix, constitue une explication à cette instabilité. Toutefois, les ménages, les groupes de communautés et les acteurs institutionnels interrogés donnent des explications différentes.

4.2. Principaux résultats des analyses des données collectées

4.2.1. Résultats d'analyse des données d'enquête ménage

Les résultats de la littérature montrent l'existence d'un certain nombre de facteurs communs à la durée des accords de paix. En effet, l'implication des communautés nationales dans les négociations d'accords de paix, la prise en compte des aspirations sociales et économiques du peuple, la gestion des périodes pré et post-électorales, les conditions de partage du pouvoir entre les belligérants, la maturité du conflit, sont des déterminants majeurs de la durée des accords de paix. L'efficacité de l'inclusion des différentes composantes du corpus social dans la gestion des accords de paix est d'autant plus forte que les activités mises en œuvre dans ce sens, sont initiées et conduites par celles-ci. Nous montrons donc dans ce travail, que la prise en compte de mode de régulation endogène basée sur les us, la tradition et les coutumes ancestraux peuvent jouer un rôle important dans la conduite des négociations d'accord de paix.

Dans notre travail, il s'agit de valider ou rejeter les conclusions de la revue de la littérature sur les principaux déterminants des accords de paix. Nous présentons dans les pages suivantes, les principaux résultats obtenus de l'analyse des données d'enquête ménage et des Focus groups.

4.2.1.1. Facteurs de durabilité des accords de paix

Dans cette section, il s'agit de construire la courbe de durabilité des accords de paix, de commenter la courbe sur la base à la fois des résultats des focus groups et des données d'enquête ménage (Graphique 1).

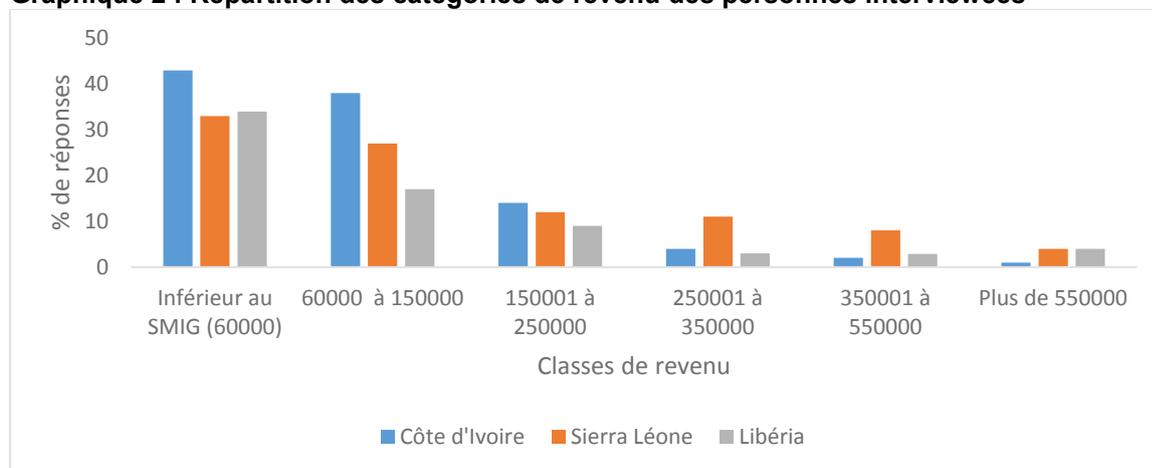
Avant de discuter des différents facteurs de durabilité, nous présentons la description des principales caractéristiques socio-économiques des ménages enquêtés.

a. Caractéristiques socio-économiques des ménages enquêtés

Alors que la proportion d'hommes et de femmes interviewée est plus ou moins égale en Côte d'Ivoire, celle-ci est disproportionnée en Sierra Léone et au Libéria. La distribution des échantillons de ménages enquêtés en termes de niveau de scolarisation des personnes interviewées, met en exergue la forte prépondérance des personnes n'ayant aucun niveau scolaire en Côte d'Ivoire ayant répondu aux questions contre plus de 37% ayant un niveau supérieur en Sierra Léone et 22% au Libéria. L'âge moyen des personnes interrogées est de 42 ans en Côte d'Ivoire et au Libéria contre 41 en Sierra Léone. De même, la taille moyenne des ménages est de 7 en Côte d'Ivoire contre 6 en Sierra Léone et au Libéria.

Le graphique 2 montre la répartition des classes de revenu des ménages interviewés. Il indique une forte distribution inégalitaire du revenu avec une forte concentration de ménage ayant un revenu inférieur à moins de 250 000 FCFA.

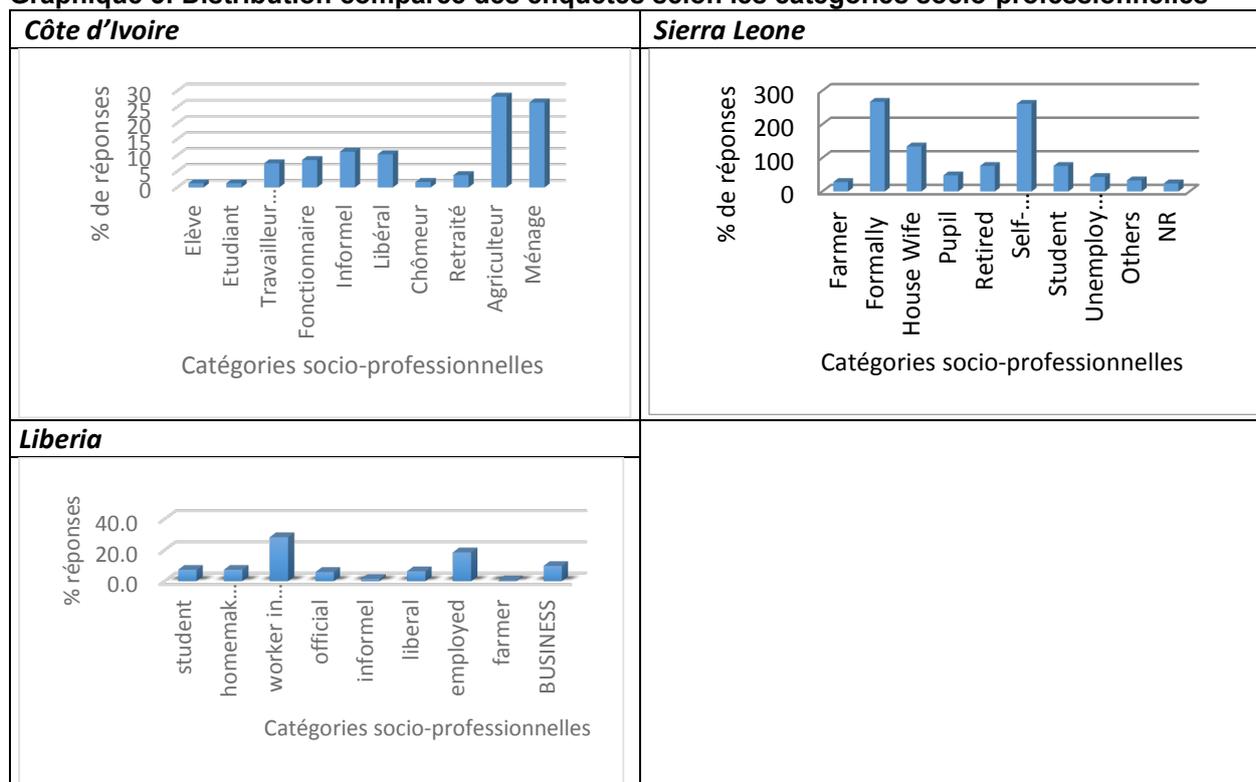
Graphique 2 : Répartition des catégories de revenu des personnes interviewées



Source : Données d'enquête 2014

La structure des échantillons d'enquête met en relief une forte proportion d'agriculteurs, de ménagères, de personnes travaillant pour son propre compte et exerçant dans le secteur formel (Graphique 3).

Graphique 3: Distribution comparée des enquêtés selon les catégories socio-professionnelles



Source: Nos enquêtes, 2014

4.2.1.2. Facteurs de durabilité des accords de paix selon les ménages enquêtés

L'analyse des facteurs de durabilité des accords de paix repose essentiellement sur les données collectées auprès des ménages en Côte d'Ivoire, en Sierra Léone et au Libéria. Toutefois, l'analyse de corrélation effectuée entre des variables macroéconomiques et la durée des accords de paix permet de confirmer ou non les opinions des ménages.

Tableau 7 : Test de Pearson de corrélation¹³ entre variables macro-économiques et durée des accords de paix au Libéria, en Côte d'Ivoire et en Sierra Leone

Facteurs de durabilité	Durée des accords de paix
Perception de la corruption	0,053 [*] (0,079)
Stock dette concessionnelle en %PIB	-0,352 [*] (0,022)
Stock dette non concessionnelle en %PIB	-0,339 [*] (0,028)
Dépenses publiques de santé en % du PIB	0,660 ^{**} (0,000)
Taux de prévalence HIV des adultes de 15 à 49 ans	-0,420 ^{**} (0,001)
Taux de main d'œuvre active en pourcentage de la population active de +15 ans	0,338 [*] (0,029)
Stabilité politique sans violence	0,689 ^{**} (0,000)
Population d'hommes en % de la population totale	-0,474 ^{**} (0,002)
Taux brute de scolarisation	0,854 ^{**} (0,000)
Indice d'insécurité	-0,765 ^{**} (0,013)
NB : *. La corrélation est significative au niveau 0.05 (bilatéral) ; **. La corrélation est significative au niveau 0.01 (bilatéral). Degré de significativité entre parenthèse	

Source : Estimation des auteurs à partir des données de World Bank Indicators, 2015.

L'estimation montre une relation positive entre la durée des accords de paix et certaines variables macroéconomiques à savoir, la perception de la corruption, les dépenses publiques de santé, le niveau de la main d'œuvre active, la stabilité politique et le niveau de scolarisation dans le pays. Par contre, le lien est négatif entre la durée des accords de paix et les variables telles que le stock des dettes concessionnelles et non concessionnelles, la prévalence du VIH, la population de garçons et le niveau d'insécurité.

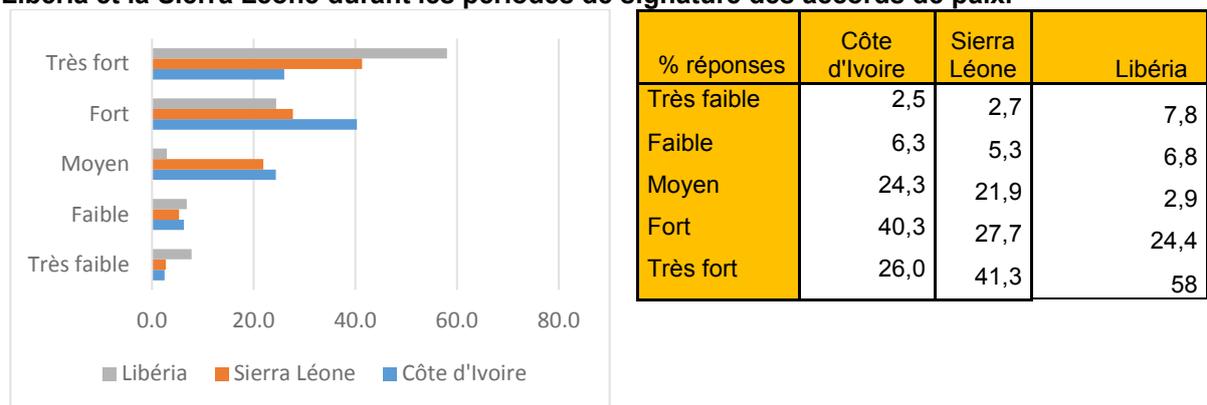
Ce résultat est plus ou moins conforme aux opinions des ménages interviewés. D'une manière générale, pour les ménages, la gouvernance, le niveau de sécurité et la situation politique dans un pays déterminent fortement la durabilité d'un accord de paix. Ce résultat est conforme aux conclusions de travaux d'auteurs tels que Bangura (2013) et Hugon (2001).

A. Situation de la Gouvernance

Le niveau gouvernance est apprécié par le niveau de corruption selon les ménages. Dans le tableau 8, on note que durant les longues périodes de crises militaro-politiques où les différents accords de paix ont été conclus, le niveau de corruption a été très élevé selon les personnes interviewées. C'est un résultat très pertinent. Il montre qu'un processus de paix ne sera durable dans un pays en conflit, qu'à condition que l'environnement de négociation desdits accords ne soit pas trop marqué par un climat de corruption généralisé.

¹³ C'est un test qui permet de vérifier la corrélation qui existerait entre deux variables.

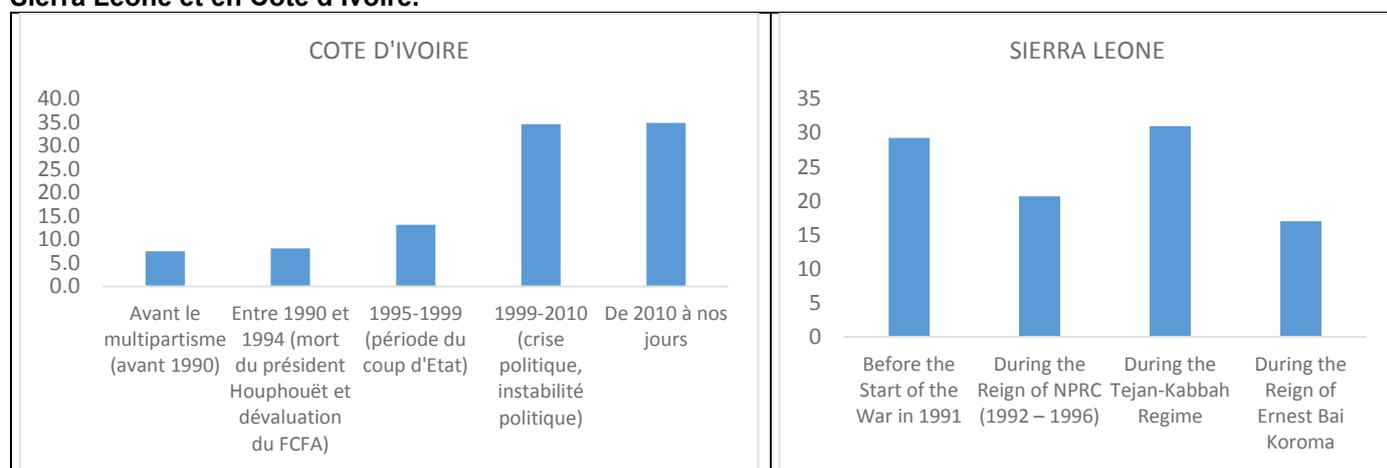
Tableau 8: Perception (en %) des ménages sur la situation de la corruption en Côte d'Ivoire, au Libéria et la Sierra Léone durant les périodes de signature des accords de paix.



Source : Nos données d'enquête, 2014, 2015

Les analyses ci-dessus sont corroborées par le graphique 4 ci-dessous.

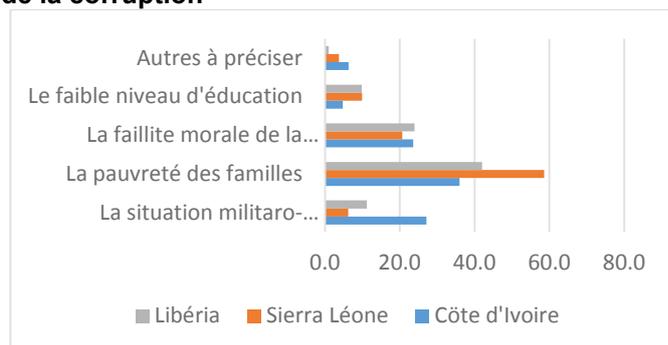
Graphique 4 : Perception de la corruption par les ménages selon des repères historiques en Sierra Léone et en Côte d'Ivoire.



Source : Nos données d'enquête 2014

Pour les ménages enquêtés, durant les périodes de négociation des accords de paix, la pauvreté des familles et la faillite morale de la société ont influencé leur perception de la corruption. En Côte d'Ivoire, contrairement à la Sierra Léone et au Libéria, la situation militaro-politique très délétère était également un autre facteur d'aggravation de la corruption selon les ménages (Tableau 9).

Tableau 9 : Perception (en %) des ménages sur les principaux facteurs explicatifs de la situation de la corruption



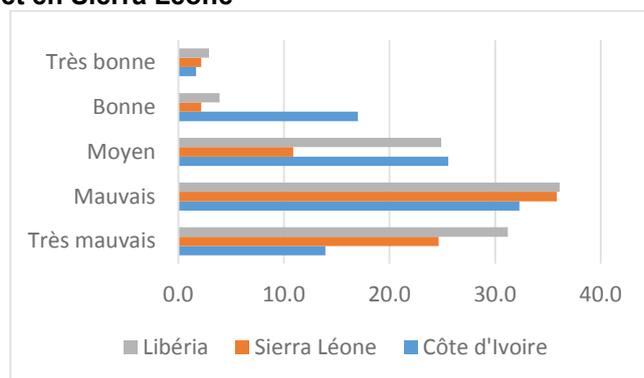
% réponses	Côte d'Ivoire	Sierra Léone	Libéria
La situation militaro-politique	27,1	6,2	11,2
La pauvreté des familles	36,0	58,6	42
La faillite morale de la société	23,6	20,7	23,9
Le faible niveau d'éducation	4,7	9,9	9,8
Autres à préciser	6,3	3,7	1

Source : Nos données d'enquête ménages 2014

B. Situation politique

La situation politique est caractérisée par le niveau élevé de la tension politique entre les acteurs chargés de l'animation de la vie politique du pays selon les ménages interviewés. Qu'il s'agisse de la Côte d'Ivoire, de la Sierra Léone ou du Libéria, le climat politique très tendu ne favorisait pas une certaine stabilité des accords de paix signés, comme l'indique le tableau 10.

Tableau 10: Perception (en%) des ménages sur la situation politique en Côte d'Ivoire, au Libéria et en Sierra Léone

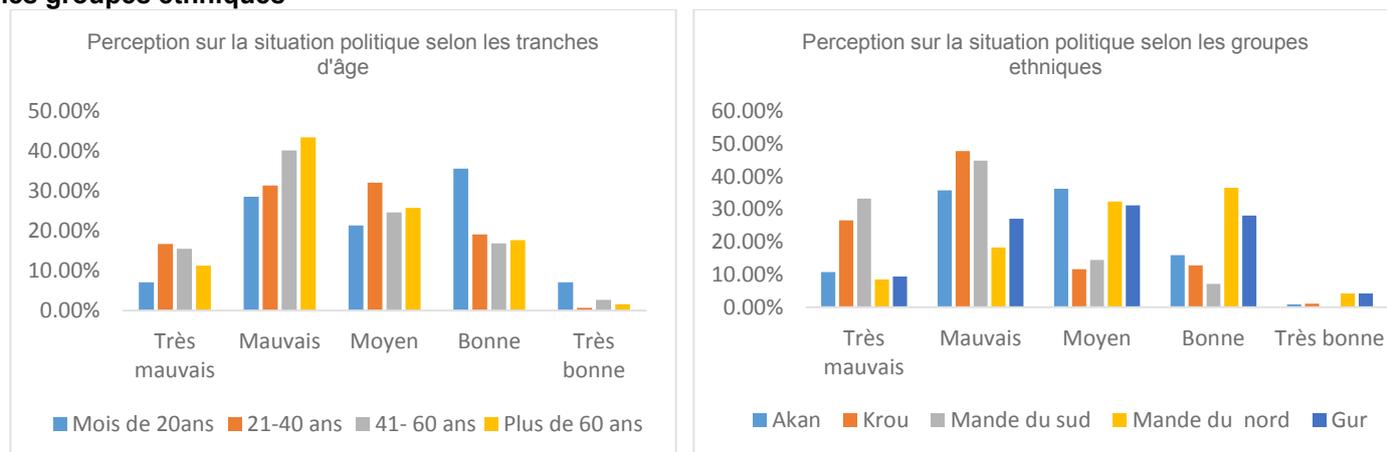


	Côte d'Ivoire	Sierra Léone	Libéria
Très mauvais	13,9	24,67	31,2
Mauvais	32,3	35,82	36,1
Moyen	25,6	10,89	24,9
Bonne	17,0	2,17	3,9
Très bonne	1,7	2,17	2,9

Source : Nos données d'enquête 2014

En Côte d'Ivoire, les personnes de la tranche d'âge de 21-40 ans de façon générale estiment que la situation politique délétère du pays ne favorisait pas des accords stables. Cette assertion est affirmée par les populations originaires des régions du Sud du pays (graphique 5)

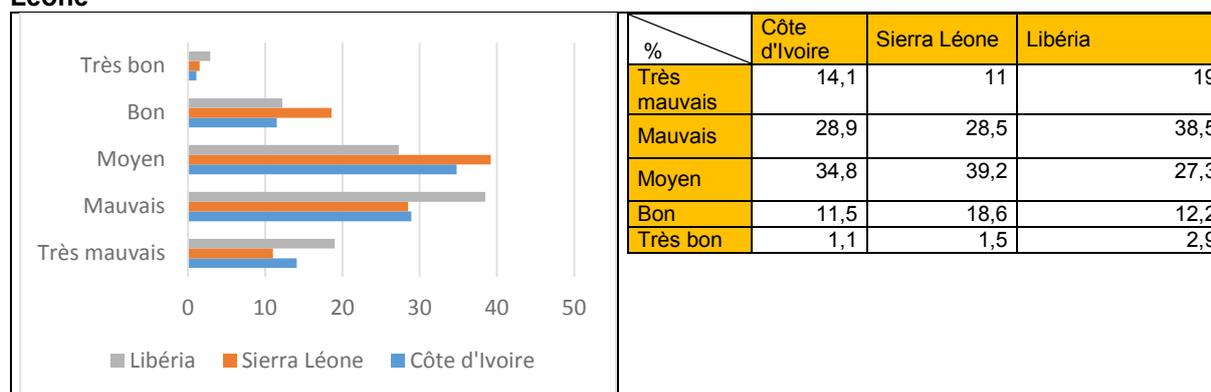
Graphique 5 : Perception (en %) sur la situation politique actuelle en Côte d'Ivoire selon l'âge et les groupes ethniques



Source : Nos données d'enquête 2014

C. Situation sécuritaire

Tableau 11 : Perception (en%) sur la situation sécuritaire en Côte d'Ivoire, au Libéria et en Sierra Léone



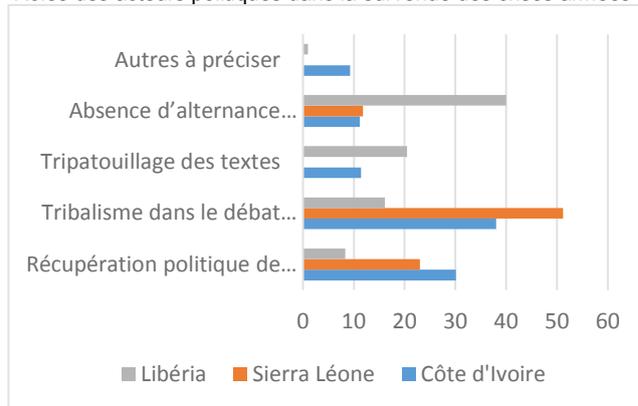
Source : Nos données d'enquête 2014

La situation sécuritaire est également déterminante sur la durabilité des accords de paix pour les ménages interviewés. Pour ces derniers, plus elle est mauvaise, plus il est difficile d'obtenir un consensus autour d'un projet de paix durable. Cette perception est conforme aux résultats du test de corrélation effectué ci-dessus. L'exemple des trois pays montre que les derniers accords de paix signés ont été durables car, un cadre de sécurité existait.

Les ménages considèrent que les acteurs politiques ont joué un rôle important dans la survenue des crises armées dans les différents pays notamment par l'exacerbation du clivage ethnique dans le débat politique, l'absence d'alternance au pouvoir d'Etat et le tripatouillage des textes de lois (Graphique 6).

Graphique 6 : Facteurs de ruptures des accords de paix selon les ménages

Rôles des acteurs politiques dans la survenue des crises armées



Facteurs de rupture des accords de paix



Source : Nos données d'enquête, 2014

Enfin, pour les ménages, les facteurs clés de rupture des accords de paix sont :

- la trahison des parties signataires ;
- la méfiance des belligérants ;
- l'influence des forces extérieures ;
- l'instabilité dans les pays limitrophes dans le cas Libérien et Sierra Léonais.

Ces résultats sont conformes aux conclusions des travaux de Bangura (2013) et Mehler (2009).

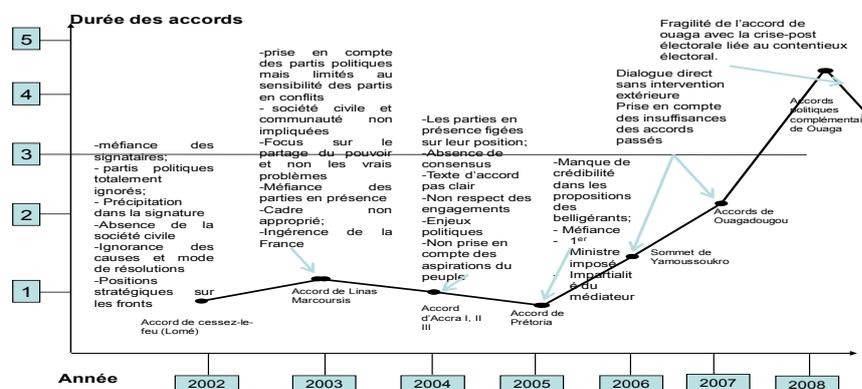
4.2.2. Analyse des données Focus groups

❖ Cas de la Côte d'Ivoire

4.2.2.1. Courbe de durabilité des accords de paix de Côte d'Ivoire

L'analyse a consisté à construire une courbe unique de durée des accords de paix en combinant à la fois les données de la perception des ménages pris individuellement et celle des groupes représentatifs des aires socio-culturelles du pays (guide religieux, chefs traditionnels, représentants d'association professionnelle, ethnique, femmes, de jeunes et d'ONGs) et des acteurs institutionnels.

Graphique 7 : Courbe de durée des accords de paix de la Côte d'Ivoire



Source : Extrait de nos résultats compilés des focus groups (2014)

La courbe de durabilité des accords de paix retrace la perception d'entités nationales interrogées sur des événements politiques liés à la gestion de conflits militaro-politiques survenus dans un pays donné (Graphique 7).

Sur la période 2002 – 2008, huit (8) accords de paix ont été signés en Côte d'Ivoire au lendemain de la crise post-électorale survenue en septembre 2002. Toutefois, il ressort des focus groups régionaux que la mémoire collective ne retient que six (6) accords : Lomé, Marcouris, Accra I, II, III, Pretoria et Ouagadougou. La particularité de ces accords était leur caractère très éphémère. La durée moyenne était de 1 an avec remise en cause perpétuelle par une partie prenante aux discussions. Les accords de Ouagadougou (il en eu plusieurs) ont été ceux qui ont permis l'organisation des élections générales en 2010. Leur particularité tient au fait que cette fois, les parties en conflit ont initié elles-mêmes la discussion, ont défini le mode opératoire, les Termes de Référence et les sujets de discussion ; le tout avec la présence d'un facilitateur externe.

Les participants aux différents focus régionaux définissent un certain nombre de facteurs communs à la durée des accords de paix comme suite :

- l'implication des communautés nationales dans toutes les négociations d'accords de paix ; qu'il s'agisse de cessez-le-feu ou d'accords politiques. Lors des différents accords de paix signés en Côte d'Ivoire la communauté nationale, de façon spécifique, la société civile, les leaders d'opinion, les organisations professionnelles, les communautés ethniques, les masses médias, n'ont été associés que très faiblement. En général, au moment de conclure, les accords, ces groupes ne sont pas associés. C'est à l'exécution des termes de l'accord que ces derniers interviennent sans parfois connaissances des enjeux qui ont prévalu lors de la signature de l'accord de paix.

- la prise en compte des aspirations du peuple. En générale, les accords de paix signés ne sont que l'émanation des aspirations des hommes politiques. Dans ces accords, l'essentiel pour les belligérants, c'est de parvenir à un partage du pouvoir politique. Or, le conflit en Côte d'Ivoire a un fort relent civil selon les données de la littérature. Il existe bel et bien, une fracture ethnique entre le nord savanicole à majorité musulmane et le sud forestier chrétien. La face émergente de cette fracture n'est autre que la forte dissension entre les partis politiques ;

- les périodes pré et post-électorales. Le constat, est la récurrence des conflits pendant ces périodes. Il en est de même de la caducité et de la fragilité des accords signés. Les acteurs politiques signataires des accords de paix, considèrent l'exercice du pouvoir politique comme une fin en soi, un investissement en capital financier dont le bénéficiaire doit en retour attendre des dividendes ;

- l'improvisation et la précipitation dans la signature des accords de paix ;

- les positions stratégiques des belligérants sur le front,

- la non clarté des textes des accords signés et le cadre non approprié des négociations.

4.2.2.2. Durabilité des accords de paix et degré d'inclusion en Côte d'Ivoire

La matrice d'analyse des tendances détermine l'évolution des indicateurs de durabilité des accords de paix selon les focus groups.

Tableau 12 : Matrice d'analyse des tendances

	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.
Indicateurs de durabilité	2002	2003	2004	2005	2006	2007-2010	Tendances
A. QUALITE DES ACCORDS DE PAIX							
A1. Qualité des parties prenantes	•	••	••	••	•••	••••	+
A2. Position stratégique des belligérants	••••	••••	•••	•••	•••	•••	+/-
A3. Poids relatif de la fracture identitaire et religieuse	•••••	•••••	••••	•••	••	••	--
A4. Hégémonie de puissances étrangères	•••••	•••••	•••••	•••••	••••	•••	-
A5. Aspirations sociales et économiques	•	•••	••	•••	•••	••••	+
B. ACCES AUX MOYENS DE NEGOCIATION							
B1. Disponibilité de moyens de communication	•	•••	••••	••••	••••	••	-
B2. Domaine de négociation	•	•••	•••	•••	••••	••••	+
B3. Existence d'un cadre de concertation	•	•••	•••	•••	••••	••••	++
C. CONNAISSANCE ET COMPETENCES EN NEGOCIATION							
C1. Mode de résolution	••	•••	••	••	•••	•••	++
C2. Capacité à négocier	•	••••	••••	••••	••••	••••	+
C3. Nature des problèmes	••	•••	•••	•••	••••	••••	++
D. DROITS ET POUVOIR DE NEGOCIATION							
D1. Nationaux dans les 'équipe de médiation	•	•	•	•	•	•	+/-
D2. Implication des Femmes	•	•	•	•	•	•	+/-
D3. Rôle d'observation des nationaux	•	•	•	•	•	•	+/-
Légende: ••••• ou 5 = très bien, •••• ou 4 = bien ••• ou 3 = moyen, •• ou 2 = mauvais, • ou 1 = très mauvais --baisse deux fois ; - plus récente moins qu'avant ; +/- pas de changement ; + plus qu'avant ; ++ est monte deux fois							

Sources ; Nos données d'enquête (2014)

Tendances des indicateurs de qualité des accords de paix :

1. La qualité des parties prenantes et la prise en compte des aspirations sociales lors de la négociation des accords de paix, sont importantes pour l'amélioration de la qualité des accords de paix selon les participants au focus group. La tendance positive de la perception de ces indicateurs en est une illustration. En effet, sur la période 2002 – 2005, la qualité des parties prenantes et la prise en compte des aspirations sociales lors des négociations d'accords de paix sont faibles. Cette faiblesse s'explique par la forte prééminence des puissances étrangères dans le règlement des conflits, la radicalisation des positions stratégiques des belligérants et surtout par une fracture identitaire très forte. Sur la période 2006 – 2010, la tendance des deux indicateurs s'améliore parce qu'il y a de moins en moins l'emprise des puissances étrangères dans les négociations.

2. La tendance de la position stratégique des belligérants, n'a pas changé globalement sur la période 2002 – 2010. Quels que soient les accords signés, les positions des belligérants changent très peu. La difficulté évidente alors dans le règlement des conflits résiderait donc dans la nature des forces en présence qui détermine les positions stratégiques.

Pour les populations interviewées, le degré d'inclusion des différentes composantes

du corpus social de la Côte d'Ivoire dans les négociations et la gestion des accords de paix signés, demeure faible en raison de la forte dépendance du contenu des accords aux seules exigences politiques. Alors que la prise en compte des aspirations sociales et économiques est tout aussi primordiale.

Tendances des indicateurs d'accès aux moyens de négociation :

1. Au fil des accords politiques de paix, la disponibilité de moyens de communication baisse. Il y a très peu de communication autour des négociations. Tout se déroule dans une certaine opacité et les populations sont, en général, mises devant le fait accompli. Ce constat tient au fait que selon les participants au focus group, lorsque les négociateurs disposent de moyens de communication, cela peut avoir un double effet : un effet positif si les moyens sont utilisés pour renforcer les arguments en présence ; par contre, l'effet peut être négatif si les négociateurs utilisent ces moyens pour plutôt ralentir le processus de négociation. Cela a été le plus souvent le cas lors des négociations des accords de paix en Côte d'Ivoire, où les belligérants dotés de moyens de communication ultra modernes recourraient à l'arbitrage préalable de leur mentor avant toutes prises de décision.

2. Plus le domaine de négociation des accords de paix est précis, plus l'accès aux moyens de communication est facilité. Selon les résultats du tableau 11, les participants attachent plus d'intérêt au domaine de négociation. Pour eux, lors des différents accords, le domaine de négociation s'est amélioré facilitant l'accès des négociateurs aux moyens de négociation.

3. L'existence d'un cadre de concertation favorise, également, l'accès aux moyens de négociation. Cet indicateur est monté au moins deux fois. C'est une tendance forte à la hausse. Au fil des accords de paix, il y a un effort notable pour favoriser un climat de dialogue.

Tendance des indicateurs de connaissance et compétence en négociation :

D'une manière générale, les principaux indicateurs de compétence en négociation d'accords de paix, à savoir, le mode de résolution adoptée, la capacité à négocier et la parfaite connaissance de la nature du problème, se sont améliorés. Ce résultat est en phase avec l'amélioration des accords de paix. Il est donc nécessaire selon le point de vue des participants au focus de renforcer davantage les capacités des négociateurs dans l'optique d'accords de paix de qualité et durable.

Tendance des indicateurs de droits et pouvoir de négociation :

La tendance des indicateurs, « nationaux dans les équipes de médiation », « implication des femmes » et « rôle d'observation des nationaux », ne change pas au fil des accords de paix. Ces indicateurs bénéficient d'un mauvais score. Ce résultat montre une faible prise en compte à la fois des aspirations d'une grande partie des composantes de la société ivoirienne dans les accords mais, également, de groupes vulnérables pendant les conflits, les femmes. L'implication des femmes dans les négociations de paix en Côte d'Ivoire a été quasi rare selon les participants. Il n'y a quasiment eu aucunes actions en leur faveur alors qu'elles ont les plus affectées par la longue période de crise militaro politique.

4.2.2.3. Pratiques endogènes en matière de gestion des conflits et durabilité des accords de paix en Côte d'Ivoire

Tableau 13 : Matrice d'influence des activités de consolidation de la paix sur les indicateurs de durabilité

Quelle est l'intensité de l'influence sur.... ?								
Activités/projet /programmes → Indicateurs de Durabilité ↓	1 Forum de réconciliation	2 Conclave de Linas-Marcoussis	3 Groupe de Travail Permanent	4 Cadre Permanent de concertation	5 Comité Dialogue Vérité Réconciliation	6 Organisation des rois et chefs	7 Forum des Confessions religieuses	Σ Somme Passive
A1. Qualité des parties prenantes	4	3	0	2	3	4	4	19
A2. Positions stratégiques des belligérants	5	5	3	5	1	1	3	23
A3 Fracture identitaire et religieuse	5	5	1	2	1	3	3	20
A4. Hégémonie des puissances étrangère	2	5	5	3	2	2	2	21
A5. Aspirations sociales et économiques	5	5	0	1	5	4	4	24
B1. Disponibilité de moyens de communication	3	3	2	2	3	3	3	19
B2. Domaine de négociation	4	3	2	4	3	3	3	22
B3. Existence d'un cadre de négociation	5	5	5	5	5	5	5	35
C1. Mode résolution	2	1	3	3	3	3	3	18
C2 Capacité à négocier	1	1	2	2	3	3	4	16
C3. Nature des problèmes	2	3	2	3	4	4	4	22
D1. Nationaux dans les équipes de négociation	5	5	0	5	5	5	5	30
D2. Implication des femmes	2	0	0	2	2	2	2	10
D3. Rôle d'observation de la société civile	4	0	0	3	4	3	3	17
Σ Somme active	49	43	25	42	44	45	48	

Légende: 0=aucune influence, 1=influence légère à 5=influence très forte ; '-' signifie influences négatives avec même échelle

Source : Nos données d'enquête (2014)

Commentaires :

Somme passive :

La prise en compte des aspirations sociales et économiques, l'existence d'un cadre de négociation, la parfaite connaissance de la nature des problèmes et l'implication des nationaux dans les équipes de négociations d'accords de paix, constituent les indicateurs les plus influencés par les activités identifiées ou réalisées au sein de la communauté nationale. La capacité à négocier et l'implication des femmes dans les accords de paix, sont faiblement influencées.

1. *Prise en compte des aspirations sociales et économiques* : le forum de réconciliation national, le conclave de Linas-Marcoussis, les activités de la CDVR, du forum des confessions religieuses et de l'organisation des rois et chefs traditionnels, influencent significativement la prise en compte des aspirations sociales et économiques dans les négociations d'accords de paix en Côte d'Ivoire. Ce sont des activités, essentiellement,

initiées et animées par la communauté nationale, à l'exception du conclave de Linas-Marcoussis.

2. *L'existence d'un cadre de négociation* : Toutes les activités menées dans le cadre de la recherche de la paix influencent l'existence d'un cadre de négociation. Ce résultat montre que ces activités créent un climat favorable au dialogue politique, social et économique ; ce qui devrait en principe aboutir à des accords durables, une fois signés.

3. *Parfaite connaissance de la nature des problèmes* : Les activités conduites par la CDVR, le forum des confessions religieuses et de l'association des rois et chefs traditionnels de Côte d'Ivoire ont une influence sur cet indicateur. En effet, la méthode opératoire utilisée par ces institutions, basée sur une démarche d'écoute de l'ensemble des composantes de la société, permet de mieux cerner les problèmes réels liés au conflit.

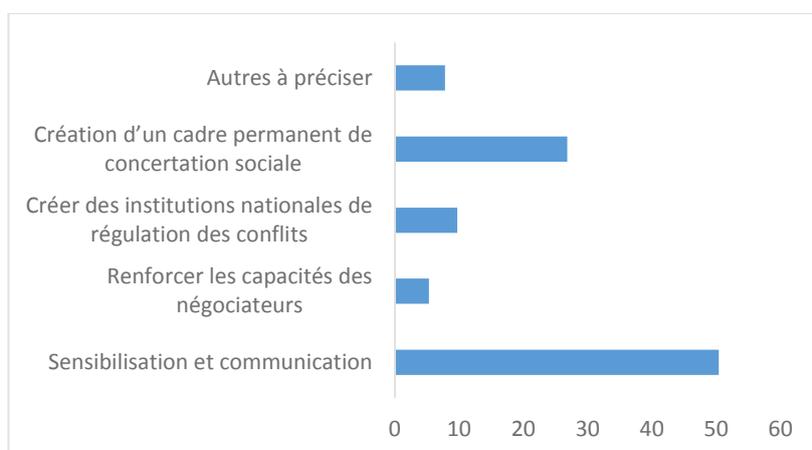
4. *Nationaux impliqués dans les équipes de négociation* : Les activités initiées, animées et conduites de façon endogène ont un effet significatif sur l'implication des communautés dans les négociations. Elles contribuent à une meilleure appropriation des résolutions des négociations et donc à assurer un caractère durable.

Somme active :

Le forum de réconciliation nationale et l'association des rois et chefs traditionnels de Côte d'Ivoire, sont les activités qui ont le plus d'influence selon les participants au focus group, sur les indicateurs de durabilité des accords de paix. Ces deux activités mettent en exergue, à la fois, l'implication de l'ensemble des composantes de la société et la prise en compte des us et pratiques traditionnelles locales dans le règlement des conflits.

Ces résultats sont conformes aux résultats du graphique 8 qui retracent les activités catalyseurs d'accords de paix durable selon la perception des ménages.

Graphique 8 : Déterminants des d'accords de paix durable en Côte d'Ivoire



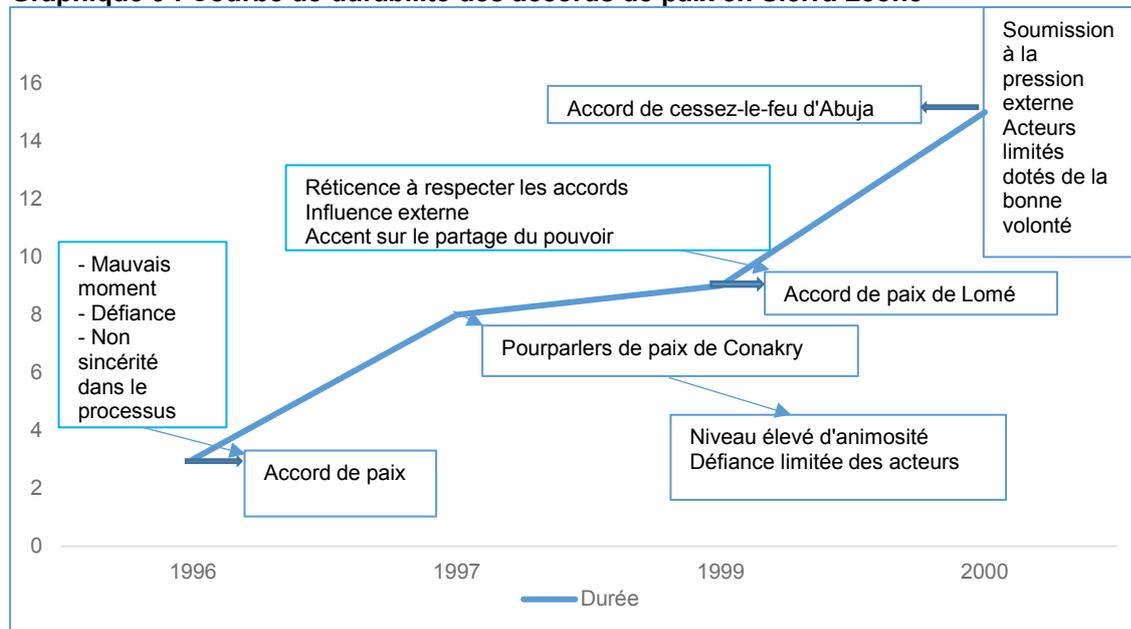
Source : Nos données d'enquête 2014

❖ Cas de la Sierra Léone

4.2.2.4. Courbe de durabilité des accords de paix en Sierra Léone

La crise civilo-militaire en Sierra Léone a été marquée par quatre accords de paix majeurs : accord d'Abuja, de Conakry, de Lomé et le cessez-le-feu d'Abuja. Si les accords de paix d'Abuja et de Conakry ont été éphémères en raison de la précipitation à arracher coûte que coûte des accords et belligérants, force est de reconnaître que l'accord de paix de Lomé et le Cessez-le-feu d'Abuja ont été marqués par la volonté des acteurs de part et d'autre de parvenir à la paix. L'usure du temps ayant fait son effet comme l'indique le graphique 9 ci-dessous :

Graphique 9 : Courbe de durabilité des accords de paix en Sierra Léone



Source : Données d'entretien focus group, 2015.

Selon les acteurs de la société civile, les accords d'Abidjan, de Conakry et de Lomé ont été confrontés à des challenges similaires à savoir la méfiance entre les principaux belligérants, l'absence de leur sincérité lors des négociations et la focalisation sur le partage du pouvoir.

4.2.2.5. Durabilité des accords de paix et degré d'inclusion en Sierra Léone

Tableau 14 : Matrice d'analyse des tendances

	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.
Indicateurs de durabilité							Tendances
A. QUALITE DES ACCORDS DE PAIX							
A1. Qualité des parties prenantes	***	**	****	****			+
A2. Position stratégique des belligérants	*****	****	****	**			+/-
A3. Poids relatif de la fracture identitaire et religieuse	*	*	**	*			-
A4. Hégémonie de puissances étrangères	***	*****	*****	*****			+
A5. Aspirations sociales et économiques	*****	****	*****	***			-
B. ACCES AUX MOYENS DE NEGOCIATION							
B1. Disponibilité de moyens de communication	**	***	***	****			+
B2. Domaine de négociation	**	***	****	****			+
B3. Existence d'un cadre de concertation	*	*	**	****			+
C. CONNAISSANCE ET COMPETENCES EN NEGOCIATION							
C1. Mode de résolution	*	*	***	***			+
C2. Capacité à négocier	**	**	****	****			+
C3. Nature des problèmes	***	****	****	***			+
D. DROITS ET POUVOIR DE NEGOCIATION							
D1. Nationaux dans les 'équipe de médiation	**	**	***	***			+
D2. Implication des Femmes	*	*	*	*			+/-
D3. Rôle d'observation des nationaux	*	*	**	**			+
Légende: ●●●● ou 5 = très bien, ●●● ou 4 = bien ●● ou 3 = moyen, ●● ou 2 = mauvais, ● ou 1 = très mauvais --baisse deux fois ; - plus récente moins qu'avant ; +/- pas de changement ; + plus qu'avant ; ++ est monte deux fois							

Source : Focus group, 2015

Le tableau 14 ci-dessus, décrit l'évolution de la tendance des indicateurs de durabilité des accords de paix. Il met en évidence certains facteurs ayant contribué au succès ou à l'échec des accords. Les facteurs comme l'identité, la religion, les groupes de Femmes n'ont pas influencés la durée des accords de paix tandis que ceux comme la connaissance de la nature du problème, la position stratégique des belligérants et l'hégémonie des puissances étrangères ont eu des influences sur la durabilité des accords de paix

4.2.2.3. Pratiques endogènes en matière de gestion des conflits et durabilité des accords de paix en Sierra Léone

Tableau 15 : Matrice d'influence des activités de consolidation de la paix sur les indicateurs de durabilité

Quelle est l'intensité de l'influence sur.... ?								
Activités/projet /programmes → Indicateurs de Durabilité ↓	Conseil inter-religieux	Réseau de la Société Civile	Réseau Organisation féminine	Jeunesse des partis politiques	Conférences Bintumani	Engagements des leaders Traditionnels		Σ Somme Passive
A1. Qualité des parties prenantes	3	3	3	4	5	4		22
A2. Positions stratégiques des belligérants	2	1	1	3	4	4		15
A3 Fracture identitaire et religieuse	2	1	1	3	1	2		10
A4. Hégémonie des puissances étrangère	1	3	2	2	4	4		16
A5. Aspirations sociales et économiques	2	2	3	3	4	5		19
B1. Disponibilité de moyens de communication	3	3	1	1	4	4		16
B2. Domaine de négociation	1	2	2	2	3	3		13
B3. Existence d'un cadre de négociation	1	2	2	3	2	3		13
C1.Mode résolution	3	3	3	3	3	3		18
C2 Capacité à négocier	3	3	3	3	2	3		17
C3. Nature des problèmes	3	4	2	4	5	5		23
D1. Nationaux dans les équipes de négociation	5	4	3	3	4	4		23
D2. Implication des femmes	1	1	3	1	2	1		9
D3. Rôle d'observation de la société civile	2	3	2	2	1	2		12
Σ Somme active	32	35	31	32	44	47		

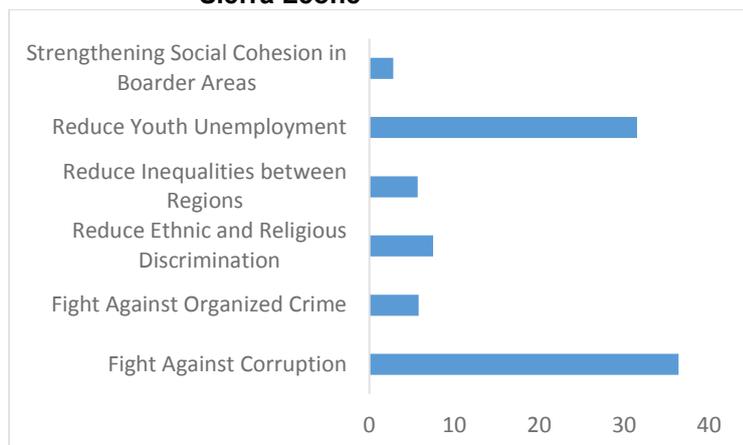
Légende:0=aucune influence, 1=influence légère a 5=influence très forte ;'-' signifie influences négatives avec même échelle

Source : Focus group, 2015

Dans la recherche de la paix, il y a des acteurs endogènes qui ont utilisés des méthodes de résolutions des conflits qui ont influencé les indicateurs de durabilité des accords de paix en Sierra Léone. Les activités du Conseil Inter-Religieux, des organisations de la société civile, des organisations féminines et la conférence Bintumani ont contribué à rendre durable les accords de paix signé, notamment le dernier accord de paix.

De même, les ménages Sierra Léonais interviewés considèrent comme principaux déterminants des accords de paix durable, la réduction du chômage des jeunes, la lutte contre la corruption et la réduction du clivage ethnique dans la répartition des richesses du pays (Graphique 10)

Graphique 10 : Déterminants des accords de paix durable en Sierra Léone



Source : Données d'enquête ménage, 2015.

V. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS, LIMITES ET PERSPECTIVES

Cette étude menée en Côte d'Ivoire, au Libéria et en Sierra Léone, situe véritablement les enjeux de se focaliser, également, sur la gestion des accords de paix dans la résolution des conflits du type civilo-militaire. Ces conflits mobilisent beaucoup de ressources tant financières, matérielles qu'humaines. Les accords de paix sont souvent obtenus aux forceps. C'est pourquoi, des recommandations spécifiques ont été formulées à la fois avant, pendant et après la mise en œuvre des accords.

5.1. Principales recommandations

- **Avant la signature des accords de paix :**

Les analyses ci-dessus montrent que la capacité de résilience des accords de paix dépend aussi des conditions de sa signature. En général, les accords de paix signés sont des cessez-le-feu dans l'immédiat. Ceux-ci ne concernent que les belligérants directs aux conflits. Ces accords sont éphémères pour la plupart car, les acteurs directs cherchent à gagner du temps pour renforcer leur position sur la ligne de front. C'est pourquoi, l'étude recommande :

- a. L'inclusion dans les premières négociations des accords de cessez-le-feu, en plus des belligérants directs, l'opposition politique, la société civile, les associations de jeunes et de femmes, les personnes leaders de communauté capables d'influencer positivement l'arrêt des hostilités,
- b. La mauvaise gestion des périodes électorales est parfois le facteur déclencheur des crises politiques qui se muent en conflits civilo-militaires. Aussi, est-il nécessaire de prendre en compte lors des premières négociations de cessez-le-feu, les questions de réformes démocratiques incluant le processus électoral souvent mal conduit et avec précipitation occultant la vision de l'ensemble du corpus social. Les réformes de gouvernance institutionnelles doivent être posées dès le départ. Car elles conditionnent par la suite la durabilité de l'accord de cessez-le-feu ;

- c. La nécessité de disposer d'un climat favorable aux négociations d'accords de paix est indéniable à leur durée. En effet, il convient au préalable que les belligérants se mettent d'accords sur la façon de conduire les négociations et le cadre approprié. Certes, signer les accords loin du théâtre des combats est indéniable, mais le lieu et les facilitateurs doivent faire l'objet de consensus par l'ensemble du corpus national et non uniquement par les belligérants ;
- d. Il convient également de s'inspirer des modes endogènes de règlement des conflits des pays concernés. Ceux-ci reposent souvent sur des ressorts parfois solides tels que les alliances inter-ethniques fortes et l'obéissance aux rois et chefs traditionnels. Etant donné que la plupart des conflits ont un fort relent inter-ethnique et religieux ;
- e. Le domaine de négociation des accords de paix doit être précis. Le contenu de l'accord de paix ne doit pas offrir des zones d'ombres incompréhensibles qui peuvent donner lieu à des interprétations tendancieuses et à la récupération politique.

- **Pendant la mise en œuvre de l'accord**

C'est une période particulièrement sensible. Elle concerne la phase de mise en œuvre de l'accord de paix signé. Pendant cette période, la fragilité de l'accord est liée aux tensions sociales, au sentiment de corruption généralisée, à la marginalisation de certains groupes socio-politiques clés et à la stagnation politique. C'est pourquoi :

- a. Il faut très vite mettre en place des institutions politiques et de gouvernance fortes, crédibles et qui inspirent confiance ;
- b. Le respect des droits humains fondamentaux doivent être suivi dans la mise en œuvre de l'accord ;
- c. Les processus démocratiques doivent être dépoussiérés de tous les germes générateurs de conflits et de rupture de l'accord de paix ;
- d. La nécessité de sensibiliser l'ensemble de la société nationale sur le contenu des accords et la façon dont il a été obtenu. Cette approche confère plus de crédibilité à l'accord et met la pression sur les belligérants directs réfractaires à la paix,
- e. Le choix d'un facilitateur ne doit pas être la seule affaire des belligérants mais de l'ensemble de la société,
- f. L'implication des puissances étrangères ne doit pas qu'être militaire et humanitaire. Elle doit apporter une réponse aux questions de développement, de relance de l'appareil économique, à la prise en charge des victimes directes et à la résolution de la question de la prise en charge des combattants. Le processus DDR doit être inclusif. Il doit être lié au processus de réconciliation et de reconstruction. Les ex-combattants sont impliqués dans les actions de reconstruction, ce qui facilite leur socialisation.

- **Pendant la période post-mise en œuvre :**

C'est une période charnière qui offre la possibilité au pays en conflit de régler des questions structurelles qui peuvent être à la base de la rupture de l'équilibre social rendu possible par l'accord de paix. Aussi, l'étude recommande les points suivants :

- a. Le règlement des contentieux politiques susceptibles de susciter une instabilité politique. En clair, il faut surmonter les germes d'instabilité politique ;
- b. La recherche d'une croissance forte, inclusive et mieux partagée, est le gage d'une stabilité de l'accord de paix. L'exemple ivoirien en est une illustration parfaite de la volonté des gouvernants d'asseoir une situation économique dynamique qui offre des possibilités d'emplois durables à la jeunesse ;
- c. Le toilettage des textes constitutionnels est nécessaire pour adresser les questions d'inclusion et d'inégalité. Cependant, il doit être compris comme une volonté populaire et non la volonté des seuls tenants du pouvoir politique. Le référendum constitutionnel doit être privilégié et commencé au préalable par apprécier la volonté du peuple de modifier ou non la loi fondamentale ;
- d. Les questions de citoyenneté et de gouvernance au cœur de certains des conflits analysés doivent trouver des réponses robustes pendant cette période. Il est possible d'y arriver en posant d'abord le diagnostic de ces questions : quel est l'ampleur du problème ? Comment se manifeste-t-il ? quelles sont les causes du problème ? Ensuite, une fois le diagnostic établi, il est alors possible de procéder par niveau de gravité du problème à apporter des solutions. Par exemple, estimer le niveau de connaissance des conditions de citoyenneté, etc. ;
- e. Le déséquilibre des pouvoirs entre groupe sociaux économiques et entre les acteurs politiques, doit être adressé. Il est possible d'y arriver en utilisant la géopolitique ou en mettant l'accent sur la décentralisation économique par le biais d'une régionalisation ainsi qu'une communisation forte et réelle basée sur des pôles de développement économique autour de ressources propres.

5.2. Principales limites de l'étude

L'incidence malheureuse de l'apparition du virus Ebola au Libéria et en Sierra Léone a porté un coût sérieux à la bonne conduite de l'étude dans ces deux pays. Si les enquêtes ménages ont été conduites sur l'ensemble des aires géographiques de la Sierra Léone, cela n'a pas été le cas au Libéria où l'enquête s'est exclusivement focalisée à Monrovia la capitale. Les focus groupes n'ont pu être réalisés dans ce pays ; ce qui limitent la portée des analyses comparatives avec le Libéria par le biais de l'outil MAPP.

Les analyses sur les femmes impliquées dans la gestion des conflits et des accords de paix ont été très peu documentées dans cette étude en raison justement de la faiblesse des données disponibles sur les cas des associations féminines ayant été très remarquées lors des épisodes de conflit des pays de l'étude. Il s'agit d'une des limites essentielles de l'étude qui espérait apprécier le rôle des femmes dans la gestion des conflits. Néanmoins, le modèle libérien et sierra léonais est un exemple. En effet, dans ces deux pays, les associations féminines ont été plus impliquées dans la gestion des enfants soldats et des femmes victimes de violences sexuelles.

5.3. Perspectives de l'étude

Cette étude permet de tirer un certain nombre de perspectives en termes de pistes d'études et d'actions de gestion des accords de paix.

- **Pistes d'étude :**

Quatre pistes d'étude peuvent être envisagées dans le cadre d'analyses futures, à savoir : (i) l'analyse des conflits au voisinage des périodes électorales ; (ii) la construction d'indicateurs de suivi et d'évaluation de la durabilité des accords de paix ; (iii) l'analyse du rôle et du niveau d'implications des femmes dans la participation au processus de négociation d'accords de paix et (iv) le développement de l'équation fondamentale de la résilience des accords de paix.

- **Pistes d'actions de gestion des accords de paix**

Il est possible de mettre en place un groupe de réflexions régionales à même de conduire des analyses sur les conflits qui gangrènent la sous-région ouest africaine tels que la question touareg au Mali, l'identité haoussa au nord du Nigéria, etc.

Un dispositif de veille et d'anticipation des risques de rupture des accords de paix peut être également envisagé en vue d'accompagner la plupart des accords de paix signés. Ce dispositif pourrait s'appuyer sur les outils d'analyse et les indicateurs de durabilité des accords de paix développés dans le cadre de cette étude.

CONCLUSION

Les pays africains, pour la majorité, depuis l'indépendance connaissent des cycles de fortes perturbations marquées par des coups d'Etat, des guerres civiles et des rébellions. Il semble même que l'Afrique soit devenue le théâtre d'expérimentation de tous les genres de conflits du 21ème siècle. L'acuité de ces conflits s'observe ces dernières années à la veille de joutes électorales.

Ces conflits, en général civils, sont en outre, alimentés par la manipulation dangereuse de la religion et de l'ethnie. L'incertitude du lendemain des élections dans ces pays constitue le souci de leur citoyen. L'Etat en lui-même a perdu toute légitimité du fait de l'agissement de ceux qui sont chargés du respect des règles établies. Les institutions chargées de la régulation du jeu démocratique et du respect des Droits de l'Homme, sont elles-mêmes inféodées aux partis politiques. Les gestionnaires de ces institutions, n'ont pas la culture et toute l'indépendance nécessaire pour jouer leur partition conformément aux principes démocratiques.

Le caractère fragile de la paix des braves signés au terme de ces conflits très violents montre tout l'intérêt qu'il y a à analyser les principaux facteurs qui en déterminent le succès et la durabilité. C'est à cette problématique que cette étude a tenté d'apporter des éléments de réponses à partir d'une approche socio-statistique basée sur l'analyse de la construction d'indicateurs de durabilité des accords de paix par les différentes composantes de la société nationale de pays affectés par des conflits militaro-politiques à savoir la Côte d'Ivoire et la Sierra Léone. Cette note présente les

résultats des analyses effectuées à partir des données d'enquête ménage et de focus groups collectées en Sierra Leone et en Côte d'Ivoire.

Les résultats montrent l'existence d'un certain nombre de facteurs communs à la durée des accords de paix quels que soient les pays de l'étude. En effet, l'implication des communautés nationales dans les négociations accords de paix, la prise en compte des aspirations sociales et économiques du peuple, la gestion des périodes pré et post-électorales, sont des déterminants majeures de la durée d'accords de paix. L'efficacité de l'inclusion des différentes composantes du corpus social dans la gestion des accords de paix est d'autant plus forte que les activités mises en œuvre dans ce sens, sont initiées et conduites par celles-ci. Les analyses montrent donc, que la prise en compte de mode de régulation endogène basée sur les us, la tradition et les coutumes ancestraux peuvent jouer un rôle important dans la conduite des négociations d'accord de paix.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

African Peace Research Database, University of Antwerp
<https://www.uantwerpen.be/en/rg/law-and-development/research-topics/power-sharing-and-human-rights/summary-table-peace-agreements/>

Bangura, I. (2013): "A critical Assessment of the Reintegration Process of Ex-Combatants Ten Years after the Conflict in Sierra Leone" HHL-Leipzig Graduate School of Management, Germany

Bangura, I. (2012): "Liberia: The Transition from Destruction to Post-War Reconstruction" Wittenberg Center for Global Ethics, Wittenberg, Germany

Bangura, I. and Specht, I. (2012): 'Work not War: Youth Transformation in Liberia and Liberia' in Conciliation Resources 'Consolidating Peace in Liberia and Sierra Leone, ACCORD Issue 23, United Kingdom.

Bright, D. (2000): "Implementing the Lomé Peace Agreement", op. cit., p. 2. J. See: <http://web.mit.edu/polisci/research/wip/Fortna.pdf>

Brinkerhoff, Derrick. W. (2005): "Rebuilding Governance in Failed States and Post-Conflict Societies: Core Concepts and Cross-Cutting Themes' Public Administration and Development, 25.

Cook, C.R. (2008): "A Question of Intervention: American Policymaking in Sierra Leone and the Power of Institutional Agenda Setting" *African Studies Quarterly* | Volume 10, Issue 1

Durkheim, E. (1879): *Suicide* New York: The Free Press.

Filipov, F. (2006): "Post-conflict Peacebuilding: Strategies and Lessons from Bosnia and Herzegovina, El Salvador and Sierra Leone: Some thoughts from the rights to education and health" Social Development Division, Human Rights Unit, Santiago, Chile

Hanciles, O. (2014): *Tejan Kabbah and Foday Sankoh* Oswald Hanciles Column, Standard Times, Freetown, Sierra Leone

Haysom, N.F. (2005): "Choosing to engage: Armed groups and peace processes" Accord

16http://www.cr.org/sites/default/files/Accord16_20Engagingarmedgroupsinpeaceprocesses_2005_ENG_0.pdf

Hazen, J. (2007): "Can Peacekeepers be Peacebuilders?" *International Peacekeeping* Vol. 14, No. 3, pp. 323–38.

Hugon P. (2001): "L'économie des conflits en Afrique". *La Revue Internationale et Stratégique*. Vol (3) N°43; p.152-169.

Humphreys, M. and Weinstein, J. (2006): *Who Rebels? The Determinants of Participation in Civil War* Columbia University, USA

Kaplan, R. (1994): "The Coming Anarchy: How Scarcity, Crime, Overpopulation, and Disease Are Rapidly Destroying the Social Fabric of Our Planet," *Atlantic Monthly* 44.

Keen, D. (2005): *Conflict and Collusion in Sierra Leone*. New York: Palgrave.

Kilroy, W. (2008): "Disarmament, remobilisation and reintegration as a participatory process: Involving communities and beneficiaries in post-conflict disarmament programmes" Retrieved from:

[http://doras.dcu.ie/2204/1/Participatory_DDR_\(ECPR\)_\(Walt_Kilroy\).pdf](http://doras.dcu.ie/2204/1/Participatory_DDR_(ECPR)_(Walt_Kilroy).pdf)

Kleiboer, M. (1994): "Ripeness: A fruitful notion?" *Journal of Peace Research*, vol. 31 no. 1, pp 109-116.

Macauley, M. (2012): *International Actors and Democracy Promotion in Post-Conflict Sierra Leone: Time for Stock-Taking* in Tunde Zack Williams *When the State Fails: Studies of Intervention in the Sierra Leone Civil War* Pluto Press

Mbawa H. (2013): *Local Governance and Ethnicity: Negotiating Citizenship in Local Councils and Chieftaincy in Sierra Leone*. Lap-Publishing.

McCartney, C. (2005): "Engaging Armed Groups in Peace Processes: Reflections for Practice and Policy from Colombia and the Philippines", Accord, no. 16, Conciliation Resources, London

Mehler, A. (2009), "Peace and Power Sharing in Africa: A Not So Obvious Relationship", in: *African Affairs*, 108, 432, 453-473.

Merton, R. (1949): *Social Theory and Social Structure*. New York: The Free Press.

Mieth, F. (2013): "Bringing Justice and Enforcing Peace? An Ethnographic Perspective on the Impact of the Special Court for Sierra Leone" *Center for Conflict Studies, Philipps University Marburg, Germany IJCV*: Vol. 7 (1) 2013, pp. 10 – 22 Vol. 7

Omotola, S. (2008): "Assessing Counter-Terrorism Measures in Africa: Implications for Human Rights and National Security." *Conflict Trends, African Centre for the*

Constructive Resolution of Disputes (ACCORD), Pretoria, South Africa, Vol. 11 (2), p.g. 43. See: <http://www.cr.org/accordarticle/ implementing-lom%C3%A9-peace-agreement>

Papagianni, K. (2008): *Power-sharing, Transitional Governments and the Role of Mediation*, Centre for Humanitarian Dialogue, Geneva

Papagianni, K. (2007): "Power-sharing: A Conflict Resolution Tool?", *Centre for Humanitarian Dialogue*, Geneva. See also, Mehler, A., 2008, 'Not Always in the People's Interest: Power-Sharing Arrangements in African Peace Agreements', GIGA Research Programme: Violence, Power and Security, Working Paper, no. 83, German Institute of Global and Area Studies, Hamburg

Peake, G., Gormley-Heenan, M. and Fitzduff, M. (2005): "From Warlords to Peacelords: Local Leadership Capacity in Peace Processes", Initiative on Conflict Resolution and Ethnicity (INCORE), University of Ulster

Richards, P. (1996): "Fighting for the Rain Forest: War, Youth, and Resources in Sierra Leone" Oxford: James Currey.

Shaw, R. (2005): "Rethinking Truth and Reconciliation Commissions: Lessons from Sierra Leone" Special Report 130. United States Institute of Peace See: <http://www.usip.org/files/resources/sr130.pdf>

Shaw, Rosalind. (2010): "The Production of "Forgiveness": God, Justice, and State Failure in Post-War Sierra Leone" In "Mirrors of Justice: Law and Power in the Post-Cold War Era" ed. Kamari M. Clarke and Mark Goodale, 208–26. Cambridge: Cambridge University Press.

Specht, Irma, "Jobs for Rebels and Soldiers", in: Jobs after war- A Critical Challenge in the Peace and Reconstruction Puzzle, edited by Eugenia Date-Bah, In Focus Program on Crisis Response and Reconstruction, International Labour Office, Geneva, 2003, chapter 4, pp.73-109

Specker, L. (2008): "The r-phase of DDR processes: An overview of key lessons learned and practical experiences" The Hague, Netherlands: Clingendael Institute.

Tull, D. and Mehler, A. (2005): "The Hidden Costs of Power-Sharing: Reproducing Insurgent Violence in Africa", *African Affairs*, 104/416, pp. 375–98.

Ugo, P. (1947): "Introduction to Post-war Reconstruction Programme" Rome: International Institute of Agriculture.

Zartman, I. W. (2001): "The Timing of Peace Initiatives: Hurting Stalemates and Ripe Moments", *The Global Review of Ethnopolitics*, vol. 1, no. 1, pp. 8-18